



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



05343-F



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. LIMITEE

ID/WG.143/8

7 novembre 1973

Original : FRANCAIS

Séminaire sur l'information industrielle pour les  
pays francophones de la région de la CEA

Rabat (Maroc), 4-14 juin 1973

COMPTE RENDU

Document établi  
par le Secrétariat de l'ONUDI

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	5
1. DEROULEMENT DES TRAVAUX	7
2. COMMUNICATIONS PRESENTÉES PAR LES PARTICIPANTS	8
2.1 Burundi	8
2.2 Cameroun	8
2.3 République centrafricaine	9
2.4 Côte d'Ivoire	9
2.5 Dahomey	9
2.6 Gabon	10
2.7 Madagascar	10
2.8 Maroc	11
2.9 Niger	13
2.10 Sénégal	13
2.11 Tchad	14
2.12 Togo	14
2.13 Tunisie	15
2.14 Zaïre	16
2.15 Commission économique pour l'Afrique (CEA)	17
2.16 Centre d'études industrielles du Maghreb (CEIM)	17
2.17 Organisation commune africaine malgache et mauricienne (OCAM)	18
2.18 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) Centre de développement	19
2.19 Institut national de l'information scientifique et technique (VINITI)	20
3. INFORMATION INDUSTRIELLE : ESSAI DE DEFINITIONS - UTILISATEURS - BESOINS	21
3.1 Terminologie générale	21
3.2 Information industrielle	22
3.3 Information et décision	22

	<u>Page</u>
3.4 Information et formation	22
3.5 Utilisation de l'information industrielle	22
3.6 Besoins spécifiques des utilisateurs dans les pays en voie de développement	25
3.7 Champs à couvrir par l'information industrielle	26
3.8 Limites de la couverture de l'information dans les pays en voie de développement	27
<b>4. CANAUX ET SOURCES DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE</b>	<b>29</b>
4.1 Remarques générales	29
4.2 Canaux existants	30
4.3 Entraves à la communication de l'information industrielle	31
4.4 Incitations à la communication de l'information industrielle	33
4.5 Chances d'une amélioration de la communication de l'information industrielle	35
<b>5. STRUCTURES, MOYENS, METHODES ET PRODUITS DES SYSTEMES D'INFORMATION</b>	<b>39</b>
5.1 Systèmes nationaux d'information	39
5.2 Unités de documentation	39
5.3 Services d'information	40
5.4 Coûts de l'information	40
5.5 Utilisateurs et professions de l'information	41
5.6 Méthodes de l'information industrielle	43
5.7 Contenu de l'information industrielle	44
<b>6. ROLE DE L'ONUDI ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN MATIERE D'INFORMATION INDUSTRIELLE POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>45</b>
6.1 Organisation de l'ONUDI	46
6.2 Assistance à la création et promotion de services d'information industrielle	46

	<u>Page</u>
6.3 Echange de renseignements industriels	48
6.4 Articulation du système international d'information industrielle au système mondial d'information	52
7. LES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE	53

ANNEXES

I LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU SEMINAIRE

II MODELES DE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

## INTRODUCTION

Le Séminaire sur l'information industrielle, tenu à Rabat du 4 au 14 juin 1973, a été organisé par l'ONUDI en coopération avec le Gouvernement marocain.

Il avait pour objet de réunir des personnalités responsables de l'élaboration des politiques et mise en oeuvre des structures de services au développement industriel des pays francophones de la région de la Commission économique pour l'Afrique, en vue de déterminer l'importance du rôle joué par l'information industrielle dans le processus d'industrialisation des pays d'Afrique, de déterminer les moyens propres à favoriser la diffusion de cette information et de l'utiliser pour accélérer l'industrialisation et la croissance économique des pays en voie de développement.

La séance inaugurale a été présidée par M. Imani, Secrétaire d'Etat au Plan du Gouvernement marocain. Le Séminaire a élu le Bureau suivant :

- Président : M. Passi-Fihri, Maroc
- Vice-président : M. Kehi, Côte d'Ivoire
- Rapporteur : M. Romdhane, Tunisie.

Sur les 21 pays invités, 14 étaient représentés : Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Madagascar, Maroc, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre. D'autre part, cinq organisations internationales, inter-gouvernementales ou nationales étaient représentées :

En qualité de co-organisateurs :

- Commission économique pour l'Afrique (CEA) - Addis-Abéba

En qualité de membres :

- Centre d'études industrielles du Maghreb (CEIM) - Tanger
- Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM) - Yaoundé

En qualité d'observateurs :

- Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Paris
- Institut national de l'information scientifique et technique (VINTEI) - Moscou

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Lani, Secrétaire d'Etat au Plan du Gouvernement marocain. D'autres allocutions ont été prononcées par M. Founni, Directeur de l'industrie et des mines au Ministère du commerce et de l'industrie, M. Vanberg, Représentant résident du PTUD, M. Zerezghi, représentant de la CEA, M. Tassi-Fihri, Directeur du Centre national de documentation, et par le Chef de la Section de l'information industrielle de l'ONUDI.

L'animation du Séminaire a été assurée par M. Carrière, consultant du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), M. Van Dijk, ingénieur-conseil du Bureau Marcel Van Dijk, M. Renou, expert de l'UNESCO, et un membre de la Section de l'information industrielle de l'ONUDI.

## 1. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Après les présentations d'usage, les animateurs du Séminaire ont demandé aux participants de faire part de leurs centres d'intérêt et de leur attente en prenant part aux travaux du Séminaire. Il fut ensuite proposé que la situation de l'industrialisation de chaque pays représenté puisse être exposée, ainsi que les problèmes qui lui étaient posés, particulièrement en ce qui concernait l'information.

Pendant trois jours et demi, les représentants des pays et des organisations internationales, intergouvernementales ou nationales représentés ont fait de courtes communications qui ont donné lieu à des questions et à des discussions sur chacun des cas présentés.

A partir des quelques 200 thèmes qui furent évoqués par les participants au cours de leurs communications et des discussions qui les suivirent, les animateurs du Séminaire dégagèrent les éléments de quatre exposés thématiques portant sur :

- Information industrielle : Essai de définitions - utilisateurs - besoins.
- Canaux et sources de l'information industrielle.
- Structure, moyens, méthodes et produits des systèmes d'information.
- Rôle de l'ONUDI et des autres organisations internationales en matière d'information industrielle pour les pays en voie de développement.

Ces quatre sujets furent à la base de discussions approfondies auxquelles l'ensemble des participants prirent part pendant trois jours et demi.

Des recommandations préparées par le Bureau du Séminaire furent discutées et approuvées par les participants à la fin de leurs travaux. Enfin, diverses visites et manifestations organisées pendant la durée du Séminaire donnèrent l'occasion à de nombreux contacts entre les participants eux-mêmes ainsi qu'avec leurs hôtes marocains.

## 2. COMMUNICATIONS PRESENTÉES PAR LES PARTICIPANTS

Ces communications peuvent se résumer ainsi, telles qu'elles ressortent des documents qui ont été diffusés aux participants au fur et à mesure de leur présentation :

### 2.1 Burundi

M. Ntimanza, Conseiller chargé d'études au Ministère de l'économie, a donné une courte description de la situation géographique et économique du pays, mettant l'accent sur le fait que celui-ci ne dispose d'aucun littoral, que son économie est basée sur l'agriculture et l'élevage et que l'industrie y est peu développée. Il a appelé l'attention des participants sur l'exiguïté du marché national. Enfin, il a indiqué que le Burundi ne disposait pas de services d'information industrielle proprement dit.

### 2.2 Cameroun

M. Boulologo, Chef de service adjoint de la promotion industrielle au Ministère du développement industriel et commercial, a mis l'accent sur la planification au Cameroun, indiquant l'importance donnée dans le domaine industriel à la réalisation des projets par des entreprises privées. En ce qui concerne l'information industrielle, il a énuméré les divers organismes qui tiennent une documentation plus ou moins rationnelle des renseignements nécessaires à la réalisation des projets industriels (Chambre de commerce, d'industrie et des mines, Syndicat des industriels du Cameroun, Société nationale d'investissements, différents départements ministériels et instituts de recherche).

Il appelé l'attention des participants sur le Ministère du développement industriel et commercial, qui dispose : d'un service de documentation, d'information et d'accueil; de la Direction de l'industrie qui comprend quatre services : études techniques, promotion industrielle, accords, normalisation. Il a également indiqué les caractéristiques des demandes d'information en provenance des sociétés étrangères, comparées à celles des investisseurs nationaux. A ce propos, il a fait état des différentes mesures prises pour encourager les nationaux à investir dans le domaine industriel. Enfin, il a souligné qu'il n'existe pas d'organisme central pour traiter les informations industrielles au Cameroun.

### 2.3 République centrafricaine

M. Sebiro, Président de la Chambre des industries et de l'artisanat, a donné des indications sur la situation géographique, économique et industrielle de son pays. Il a appelé l'attention des participants sur la situation défavorable existante d'un pays sans littoral, notamment au regard des problèmes de transport. Il a fait part des activités de la Chambre des industries et de l'artisanat, qui joue un rôle d'information auprès des artisans ou des petits entrepreneurs. Une énumération des activités de la Chambre des industries et de l'artisanat a été donnée, parmi lesquelles on peut relever le fonds commun des artisans, un répertoire des métiers, l'organisation de rencontres, des conseils aux entreprises. Enfin, il a indiqué les difficultés qui existaient du fait de l'absence de cadres et de la méconnaissance des possibilités offertes sur le plan international par les services d'information.

### 2.4 Côte d'Ivoire

M. Kehi, chargé de l'information et de la documentation au Bureau de développement industriel (BDI), a décrit l'importance des entreprises industrielles dans le développement de la Côte d'Ivoire, insistant sur le fait que l'industrie ivoirienne se tournait vers l'exportation et la réduction des disparités entre les régions. Pour parvenir à ces résultats, divers critères ont été requis, parmi lesquels l'information industrielle. A cet effet, il a décrit le rôle d'information joué par le BDI, qui diffuse des fiches de projets, des informations par publications, des informations par diffusion sélective, des informations sur les offres et les demandes de sous-traitance. Il a indiqué que le Bureau de promotion industrielle coopérait avec le Centre ivoirien du commerce extérieur, l'Office de promotion ivoirien et la Chambre d'industrie de la Côte d'Ivoire. Enfin, il a mis l'accent sur l'importance donnée par le BDI aux contacts extérieurs par le moyen de ses antennes à l'étranger.

### 2.5 Dahomey

M. Logossou, Administrateur civil, Sous-Directeur des programmes industriels et artisanaux à la Direction des études et du plan, a décrit la situation géographique, économique et industrielle de son pays. Il a appelé l'attention des participants sur les difficultés existantes en matière d'information du fait des entreprises étrangères qui ne participent pas au système d'information national. Il a décrit le rôle joué par

les différents services du Ministère du Plan pour la constitution des dossiers de promoteurs ou d'acheteurs. S'il existe un retard certain en matière d'information, une solution paraît, à terme, être trouvée par la création du Centre d'études industrielles. Il a enfin appelé l'attention des participants sur les difficultés rencontrées pour le **choix** des équipements.

## 2.6. Labon

M. Kanaya, Directeur de l'industrie au Ministère des mines, de l'industrie, de l'énergie et des ressources hydrauliques, et M. Mendogo, Commissaire au Plan adjoint au Commissariat au Plan, ont donné un aperçu de la situation géographique et économique du pays. Ils ont indiqué l'importance des industries extractives de produits du sous-sol et de l'industrie forestière. L'information industrielle ne concerne pas les importantes sociétés qui contrôlent ces industries et qui possèdent leur propre service d'information. Par contre, les petites et moyennes industries nationales sont intéressées par les informations qui peuvent leur être fournies. A ce sujet, le rôle de l'Agence **gabonaise** de promotion industrielle et artisanale (PROMOGABON) a été **souligné**, ainsi que ses tentatives pour faciliter l'information. Il semble exclu qu'un service d'Etat de l'information industrielle puisse être mis en place au Gabon. Par contre, il a paru souhaitable que PROMOGABON puisse trouver en pays industrialisés le ou les correspondants dont elle a besoin.

## 2.7 Madagascar

M. Randriambahiny, ingénieur textile en service à la Direction de l'industrie au Ministère de l'économie et des finances, a indiqué que dans son pays les organismes susceptibles de fournir des informations étaient relativement nombreux, parmi lesquels le Département ministériel chargé du Plan, le Département de l'économie et des finances et le Bureau de développement et de promotion industrielle, l'Institut national de statistiques et des recherches économiques, le Centre d'information technique et économique. Pour ce dernier, il a précisé quels étaient ses objectifs et ses fonctions, ainsi que les moyens dont il disposait, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Par ailleurs, le Bureau de développement et de promotion industrielle (EDPI) a été présenté comme étant le service principal d'information industrielle à Madagascar.

Le BDPI a comme objectif de contribuer, en liaison avec le secteur privé et les organismes concourant au développement industriel, à la réalisation du plan industriel dans le domaine des études de la prospection, de l'accueil des investisseurs ainsi que dans le domaine de la promotion d'industrie. Le BDPI inclut en son sein une section étude de documentation dont l'essentiel est composé par une "banque de données". Celle-ci est organisée de façon à assurer l'approvisionnement en "données", l'analyse des documents et des ouvrages (par lecture, résumé et mise en fichiers), analyse des articles de revues, analyse des oeuvres, analyse des réglementations et textes législatifs.

## 2.8 Maroc

M. Zemmouri, Service de la normalisation industrielle marocaine, l'Inistère du commerce et de l'industrie, a donné un aperçu sur l'industrie du Maroc, en mettant l'accent sur les industries de transformation. Après avoir indiqué les deux types d'investissements pratiqués dans le pays (investissement privé et investissement public), il a fait état des différentes mesures prises pour promouvoir les investissements industriels et l'exportation des fabrications marocaines. Dans le domaine de l'information fournie par la Direction de l'industrie, il a indiqué qu'il y avait deux types de publications : le premier sous forme de publications régulières, le second sous forme de publications selon les besoins. Par ailleurs, la Direction de l'industrie dispose comme outil de travail de l'information intérieure constituée par les fichiers industriels, les dossiers d'investissement, les études sectorielles et les statistiques du commerce extérieur. Les informations reçues de l'extérieur sont en grande partie inexploitées, bien que la Direction de l'industrie reçoive une série de publications étrangères. Il faut signaler enfin que la Direction de l'industrie dispose d'un Service de normalisation qui reçoit et qui classe les normes nationales et internationales.

M. Riahi, Chef du Centre de documentation à la Direction des mines et de la géologie, a décrit la situation particulière du Centre de documentation à la Direction des mines et de la géologie, chargé notamment du classement et de l'exploitation des cartes géologiques nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles.

M. Fassi-Tihri, Directeur du Centre national de documentation du Maroc (CND) et ses collaborateurs, ont organisé, à l'intention des participants, une visite-conférence des différents services du CND, dont le rôle de coordonnateur du réseau national de documentation marocain a été mis en avant. Rattaché à l'autorité gouvernementale chargée du plan, le CND a pour tâches essentielles :

- Le recensement, la collecte, l'indexation et le microfichage de la documentation scientifique, technique et économique marocaine ou relative au Maroc.
- Le recensement des sources de documentation étrangères susceptibles d'intéresser les services techniques marocains.
- La création et la promotion d'un réseau national de centres, services de documentation et bibliothèques spécialisés, rattaché aux autres réseaux nationaux et internationaux.

Le CND publie des index de documents techniques comportant notice explicative, index analytique, index d'auteurs et liste bibliographique. Un service Questions-Réponses s'emploie à faciliter les efforts de documentation des chercheurs et des techniciens en général, à la fois en ce qui concerne la documentation marocaine et la documentation étrangère. Il a constitué pour cela une bibliothèque de références contenant les bibliographies utiles et des collections de base sous forme d'imprimés ou de microfiches. D'autre part, il correspond (ou se tient prêt à correspondre) de façon suivie avec tous les centres et services de documentation utiles du monde, échangeant avec eux questions et documents. Les publications du Secrétariat d'Etat lui servent de matière d'échange ainsi que les microfiches réalisées par le CND. Le service Questions-Réponses du CND ne se substitue pas aux centres, services de documentation et bibliothèques du Maroc, mais coopère avec eux pour répondre aux besoins documentateurs des utilisateurs. Selon le cas, il effectue lui-même les recherches et achats ou échanges de documents, ou se contente de fournir des éléments bibliographiques, des conseils ou des orientations pertinentes.

M. Benayoun, Secrétaire général, et Mme El Khetar, chargée d'études économiques à l'Office du développement industriel (ODI), anciennement le Bureau d'études et de participation industrielle (BEPI), expliquèrent quel était le rôle de leur organisme pour le développement industriel du Maroc, notamment en ce qui concernait les études de faisabilité des projets.

Enfin, le Ministère du commerce et de l'industrie organisa deux visites d'usines : l'une dans l'industrie textile (filature), l'autre dans l'industrie de la construction métallique (petites machines agricoles). Ces visites donnèrent aux participants l'occasion d'apprécier les besoins en information industrielle de ces entreprises.

## 2.9 Niger

M. Dankassoua, Chef du Service de développement industriel au Ministère des affaires économiques, a fait une présentation de la situation géographique et économique de son pays, caractérisé par un manque d'infrastructure industrielle et défavorisé par rapport à ses voisins. Il a fait état des mesures législatives qui ont été prises afin de codifier les investissements et d'encourager les entreprises industrielles susceptibles de participer à la mise en valeur du pays. Les efforts du gouvernement ont porté sur un programme d'industrialisation répondant aux exigences du Niger face aux réticences des investisseurs privés étrangers. L'intervention de l'Etat se fait par l'intermédiaire de la Banque de développement de la République du Niger. L'Etat se réserve cependant la possibilité de créer des entreprises d'économie mixte. L'industrie nationale est caractérisée par une extrême faiblesse, bien que de nouvelles mesures aient été adoptées en la matière par le Gouvernement nigérien. En matière d'information industrielle, le Bureau d'expansion industrielle assure l'information des investisseurs privés; il dépend du Ministère des affaires économiques, du commerce et de l'industrie et diffuse principalement aux investisseurs des informations statistiques et, parfois, certaines études de base. Le Bureau d'exportation industrielle est l'organe permanent de coordination des problèmes industriels, il facilite les relations entre les promoteurs et l'administration publique.

## 2.10 Sénégal

M. Ba, Chef du Service d'information industrielle, et M. Ba, documentaliste au Service d'information industrielle de la Société nationale d'études et de promotion industrielle (SONEPI), ont présenté la SONEPI dont les quatre grandes orientations sont les suivantes : étude de marchés; promotion des projets; assistance, conseil et formation aux méthodes de gestion et d'organisation; information industrielle. Le Service d'information est divisé en deux sections : la première comprenant la

bibliothèque, constituée d'ouvrages, annuaires et revues, la seconde comprenant la documentation qui traite des documents divers, des ouvrages et des articles suivant le langage documentaire des services. Le Service d'information publie, depuis quelques mois, un bulletin mensuel informant les entreprises et les administrations des ouvrages reçus, des articles sélectionnés et de la parution des textes officiels intéressant le développement industriel. Enfin, il organise une information sélective sur profil et met au point actuellement un répertoire des services de documentation au Sénégal. La SONEPI a bénéficié des services d'un expert mis à sa disposition par l'ONUDI.

### 2.11 Tchad

M. Ndoubayidi, Chef de Division au Ministère du commerce et de l'industrie, a mis l'accent sur la situation défavorisée de son pays du fait des grandes distances qui le séparent de la mer. Il a décrit les efforts qui sont faits pour attirer les investisseurs. Leur nombre est relativement peu important, en dépit des avantages donnés dans le cadre du code des investissements. Il a indiqué que son pays donnait plus d'informations techniques qu'il n'en recevait de l'extérieur. L'information sur les industries existantes et sur la situation économique du pays est donnée, au moyen d'un rapport économique annuel, par le Ministère du commerce et de l'industrie. Ce rapport est largement et régulièrement diffusé à l'étranger. Par ailleurs, au fur et à mesure, le fichier industriel est mis à jour. M. Ndoubayidi a signalé les difficultés existantes pour collecter les renseignements auprès des entreprises par l'intermédiaire des agents de l'administration. En outre, il a souligné qu'il existe au Tchad un guide de l'investisseur ainsi que l'"Atlas du Tchad", document cartographique établi par l'Institut national des sciences humaines à Ndjamena. La Chambre de commerce, de son côté, publie un bulletin économique d'information pour ses adhérents. Enfin, la Direction de l'industrie, bien qu'elle reçoive de l'extérieur un certain nombre de documents, ne peut pas actuellement en assurer la meilleure utilisation par manque de services d'information industrielle.

### 2.12 Togo

M. Hathey, Chef de la Division de la propriété intellectuelle au Ministère de l'industrie, et M. Amelanvi, Chef du Service économique au Centre national de promotion des petites et moyennes entreprises (CNPPME), ont signalé l'importance de la documentation économique et sociale au Togo, rassemblée au moment de la colonisation

allemande. Un effort de rationalisation du système de l'information a été fait dans le cadre du premier Plan quinquennal de développement économique et social. L'information technique a été fournie par les investisseurs étrangers eux-mêmes. Un second Plan quinquennal, entièrement rédigé par des cadres tunisiens, a donné lieu à une utilisation de l'ensemble des informations existantes. Les différents organismes créés dans le cadre de l'exécution du plan possèdent une masse d'informations obtenues par des canaux divers sur l'environnement économique et sur la technique. La direction du Plan est en train de reorganiser son service d'information industrielle en classant de façon scientifique la documentation dont elle dispose, en recensant et en répertoriant les documents pertinents détenus par les organismes privés, parmi lesquels il faut mentionner le rôle particulier joué par le Centre national de promotion des petites et moyennes industries.

### 2.13 Tunisie

Mme Adda, Directeur du développement à la Société tunisienne de banque (STB), et M. Romdhane, Chef de service de documentation du Centre national d'études industrielles (CNEI), ont présenté la situation de l'information industrielle en Tunisie. Ils ont distingué trois types d'information : information technique, information sur l'environnement, information sur les techniques de gestion.

#### a) Information technique

A l'exclusion du Centre national d'études industrielles, il n'existe pas de centre objectif d'information sur les techniques industrielles. Les canaux de diffusion de l'information technique et scientifique passent, pour l'essentiel, par les ambassades, les fabricants de biens d'équipement, les bureaux d'étude, les experts, les firmes qui ont contracté des conventions d'assistance technique avec des partenaires tunisiens. Il apparaît que ces différents canaux comportent un certain nombre d'inconvénients, notamment pour ce qui concerne la prise de décisions quant au choix des équipements et des procédés. Il ressort donc que la Tunisie manque d'une information technique objective et désintéressée qui réponde aux besoins du pays. Un accent particulier a été mis sur l'adaptation de la technologie moderne aux conditions spécifiques des pays en voie de développement.

b) Information sur l'environnement économique

Un certain nombre de centres peuvent fournir à tout promoteur industriel les informations suivantes : sur la conjoncture économique, sur les secteurs industriels, sur l'environnement juridique, économique, administratif et social, sur la gestion des entreprises. Pour ce dernier type d'information, par exemple, il a été cité la Société tunisienne de Banque, la Banque centrale de Tunisie, l'Institut national de productivité et l'Institut supérieur de gestion des entreprises.

La Tunisie est donc bien équipée sur le plan de la gestion des entreprises comme sur celui des informations sur l'environnement économique administratif, juridique et social. Mais une lacune reste à combler, celle de l'organisation rationnelle de canaux de diffusion de l'information industrielle relatifs aux équipements et à leur technologie.

Les fiches techniques et descriptives des services de documentation suivantes ont été données : Centre national d'études industrielles, Service de documentation de l'école d'ingénieurs, Service de documentation de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz, Service de documentation de la Société tunisienne de Banque, Service de documentation de la Banque centrale de Tunisie, Service de documentation de la Société nationale des investissements, Service de documentation du Comité permanent consultatif du Maghreb, Service de documentation de l'Institut national de la statistique, Service de documentation de l'Institut supérieur de gestion, Service de documentation de l'Institut national de productivité.

2.14 Zaire

M. Herma, Directeur scientifique, et M. Nguba, chercheur au Centre de recherches industrielles en Afrique centrale (CRIAC), ont insisté sur le fait que leur délégation était composée de techniciens utilisateurs d'information. Ils ont présenté le Centre de recherches industrielles en Afrique centrale (CRIAC). Les objectifs du CRIAC sont de promouvoir le développement et l'amélioration de la productivité industrielle zairoise par la recherche appliquée, de fournir aux secteurs public et privé les services de ses départements techniques, de former les cadres de divers niveaux aux tâches de la recherche appliquée. Le CRIAC dispose de services techniques dans les domaines suivants : minerais et métaux, industrie agro-alimentaire, physico-chimie des matériaux, documentation, formation, bureau d'étude.

La documentation en matière industrielle existe au Zaïre, mais elle est dispersée et parfois peu abordable. Divers services existent : le Commissariat d'Etat à l'économie, qui possède une bibliothèque et publie divers documents, le Bureau national de promotion industrielle, les banques, l'université, les instituts de recherche, l'Institut national de statistiques. Le Centre de documentation du CRIAC s'est développé pour ses propres besoins. Il possède de grandes séries d'ouvrages techniques, des séries de normes, des livres, des revues, des photocopies d'articles et documents internes, des catalogues de constructeurs. La diffusion de l'information se fait par consultation sur place, demande de bibliographies de tiers, bulletins d'information, colloques et conférences publiques. Par ailleurs, le CRIAC édite des monographies sur les possibilités de valorisation des ressources nationales et constitue des études techniques de préinvestissement industriel.

2.15 Commission économique pour l'Afrique (CEA)

M. Zeresghi, expert des affaires économiques à la Commission économique pour l'Afrique, a rendu compte de la situation dans les pays africains des services de collecte et de dissémination des informations nécessaires à leurs efforts de développement industriel. Il a indiqué un manque de centre spécialement destiné à la préparation, à l'élaboration et à l'évaluation des projets industriels. L'obligation pour les pays africains d'éviter l'importation d'un grand volume d'articles de consommation, d'une part, et le besoin de substituer l'importation de biens d'équipement, d'autre part, ainsi que les impératifs de l'emploi montrent que l'industrialisation est une nécessité. Pour que celle-ci puisse se faire, les pays africains doivent avoir, dans le domaine de l'information industrielle, des institutions efficaces et adéquates, qui répondent aux exigences du développement économique et social et aux structures de chaque pays.

2.16 Centre d'études industrielles du Maghreb (CEIM)

M. Makouar, expert maghrébin au CEIM, a présenté les activités du CEIM. Parmi celles-ci, il faut noter la place faite à la documentation. Le CEIM réunit toute documentation industrielle statistique et technologique ainsi que des informations portant sur des travaux présentant un intérêt particulier pour les pays du Maghreb.

Il en assure l'exploitation et se trouve relié au réseau régional et international d'informations techniques et économiques. D'autre part, il établit un fichier intitulé "Entreprises industrielles du Maghreb". Dans le cadre de ses projets, le CEII envisage la création d'un service "Questions-Réponses", d'un service de diffusion sélective des informations. Enfin, il projette la publication d'un répertoire des sources maghrébines d'information, d'un annuaire économique du Maghreb et d'une revue du CEII.

## 2.17 Organisation commune africaine malgache et mauricienne (OCAIM)

M. Abessolo, Chef des services de presse et d'information de l'OCAIM, a mis l'accent sur l'Office africain et malgache de la propriété industrielle (OAPI). Il a situé les raisons de la création de cet Office et, en particulier, a donné les raisons qui militèrent en faveur de l'établissement d'un régime particulier de propriété industrielle dans les établissements. Parmi celles-ci, il a cité le régime commun de la propriété industrielle, l'importance d'une législation uniforme, la centralisation des procédures administratives à l'OAPI, l'avantage d'un dépôt unique et d'une procédure assurée par l'OAPI.

Les attributions de l'OAPI comportent : la réception et la centralisation du dépôt, l'examen administratif et régularisation des demandes et déclarations reçues, l'enregistrement et la délivrance des titres officiels, la publication, la tenue des registres spéciaux des brevets, des marques et des dessins ou modèles industriels, la délivrance d'acceptations et de copies officielles, la perception des taxes.

Par ailleurs, le représentant de l'OCAIM a informé les participants de la décision des Chefs d'Etat des pays membres de l'OCAIM de créer un centre de documentation et d'information industrielle au niveau de l'OCAIM. Il a indiqué que l'absence de centres d'information industrielle au niveau des Etats membres et le programme d'industrialisation concertée des pays membres avaient été à l'origine de cette décision. Le but du Centre de documentation et d'information industrielle sera de collecter, de traiter et de diffuser les informations industrielles provenant des pays développés, de l'Office africain et malgache de la propriété industrielle, des centres et instituts de recherche implantés dans les Etats membres, des organismes chargés des questions industrielles des pays membres. L'OCAIM a été assistée dans ses efforts par une mission d'experts de l'ONUDI en 1971 (Mme Vince, animateur du Séminaire) et par la mise à disposition pour un an d'un expert en information industrielle.

2.18 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)  
Centre de développement

M. Dos Santos, Administrateur du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a expliqué le rôle que jouait l'OCDE, en particulier le Comité d'aide au développement (CAD) et le Centre de développement. Les travaux de l'OCDE sont nombreux et, en ce qui concerne les problèmes de l'information, il a cité ceux de la Direction des affaires scientifiques, du Groupe sur la politique de l'information scientifique et technique, du Comité de la coopération technique aux pays moins développés de l'OCDE. Plusieurs activités de ces différents groupes et comités ont été portées à la connaissance des participants, telles la deuxième Conférence ministérielle sur la science, ainsi que la série portant sur l'"Ecart technologique". D'autre part, le représentant du Centre de développement de l'OCDE a signalé les travaux du Groupe sur la politique de l'information scientifique et technique, qui a formulé des politiques nationales d'information scientifique et technique, élargissant son champ d'activité à l'information sociale, économique et industrielle.

Le Centre de développement de l'OCDE est un organisme scientifique de recherche sur les problèmes des pays en voie de développement qui y sont étroitement associés. Certaines activités du Centre de développement en matière d'information ont été mentionnées, tels : l'ancien service Questions-Réponses Développement (SQRD), l'élaboration du macro-thésaurus ainsi que le programme de recherche en cours. Ce dernier comprend des recherches dans les domaines suivants : développement économique et statistique, technologie et industrialisation, développement social et démographique, liaison et coopération avec les instituts de formation et de recherche. La description complète des activités du Centre de développement de l'OCDE a fait l'objet de la diffusion d'une note d'information, qui a été distribuée aux participants, portant notamment sur les publications et les résultats de recherche qui sont diffusés par le Centre de développement de l'OCDE.

## 2.19 Institut national de l'information scientifique et technique (VINITI)

Mme Souvorova, chercheur scientifique à l'Institut national d'information scientifique et technique (VINITI), a décrit son institut comme étant l'organisme central du système d'information scientifique et technique de l'URSS. La tâche principale de VINITI est de traiter toute la littérature scientifique et technique publiée dans le monde et d'assurer la publication documentaire sous forme de bulletins analytiques, d'index bibliographiques, d'informations express, de fichiers, etc. VINITI, en tant qu'organisme central du système national d'information scientifique et technique, est chargé de la coordination et de la direction scientifique et méthodologique du système dans le pays. En liaison avec l'UNESCO et l'ONUDI, VINITI a organisé des stages de formation sur les techniques de la documentation et sur les techniques de l'information industrielle.

### 3. INFORMATION INDUSTRIELLE : ESSAI DE DEFINITIONS - UTILISATEURS - BESOINS

Dans un souci de clarification, participants et animateurs du Séminaire ont tenu à préciser un certain nombre de définitions sur la terminologie générale, l'information industrielle, les utilisateurs et les besoins.

#### 3.1 Terminologie générale

Il est apparu que de courtes définitions étaient aussi nécessaires pour les initiés que pour les profanes des problèmes de l'information. Une relative importance a donc été donnée aux termes suivants :

##### Information :

Représentation écrite, verbale ou visuelle d'un événement, d'un fait, d'une situation, d'un objet matériel ou d'une idée;

##### Document :

Support écrit, photographique, filmé, de l'information;

##### Donnée :

Élément de base constitutif de l'information. Elle peut être numérique (chiffres, statistiques, etc.) ou textuelle;

##### Système d'information :

Ensemble des moyens, méthodes et procédures mis en oeuvre pour collecter, traiter et exploiter l'information nécessaire à des utilisateurs déterminés;

##### Documentation ou système de documentation :

Ensemble des moyens, méthodes et procédures mis en oeuvre pour collecter, traiter et exploiter les documents utiles à des catégories d'utilisateurs déterminés;

##### Reserve de données :

Ensemble des moyens, méthodes et procédures mis en oeuvre pour collecter, traiter et exploiter des données en vue de diverses utilisations "à déterminer".

### 3.2 Information industrielle

La définition générale suivante a été donnée : l'information industrielle est l'information destinée à l'industrie et à l'industrialisation ou portant sur celles-ci.

A ce propos, il a été rappelé que le processus d'industrialisation apparaissait comme étant le passage des méthodes et des moyens de production les plus simples à des méthodes et des moyens de production technologique et scientifique plus élaborés en vue de satisfaire des objectifs d'emplois, de revenus et de marchés.

### 3.3 Information et décision

L'information est le matériau de base qui alimente la prise de décision. Chaque décision a pour but essentiel de transformer l'information en action. Ce mécanisme de transformation repose sur l'acquis technique, sociologique et culturel de celui qui prend la décision. A la limite, une bonne information peut donner naissance à une mauvaise décision.

### 3.4 Information et formation

Il est apparu que l'information et la formation de ceux qui utilisent cette information sont étroitement liées. Les entrepreneurs, par exemple, sont concernés pour ce qui est de l'information industrielle. C'est pourquoi toute action visant à développer un système d'information industrielle en particulier devrait s'accompagner d'actions visant à développer les capacités des utilisateurs à l'exploiter correctement.

### 3.5 Utilisation de l'information industrielle

Trois types d'utilisateurs de l'information industrielle peuvent être distingués :

- L'Etat ou le gouvernement;
- Les industriels ou les entreprises industrielles;
- Les consommateurs.

### 3.5.1 L'Etat ou le gouvernement

L'information industrielle est nécessaire pour la définition des politiques et des objectifs du développement industriel. Les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la planification et de l'administration publique l'utilisent pour :

- Préparer les plans de développement économique et social, en particulier lorsqu'il s'agit de définir les objectifs d'industrialisation;
- Informer les investisseurs potentiels nationaux ou étrangers;
- Etablir, argumenter et présenter les projets industriels dont l'Etat est le promoteur, en vue des négociations nécessaires;
- Recenser les besoins pour les comparer dans le cadre de situations économique et sociale périodiques nationales;
- Assister et inciter les entreprises nationales dans la préparation, la présentation et l'exécution de leurs projets d'investissements;
- Sélectionner et programmer les projets présentés par des investisseurs nationaux ou étrangers.

### 3.5.2 Les industriels ou les entreprises industrielles

Il est apparu qu'il fallait distinguer plusieurs catégories d'utilisateurs à ce niveau opérationnel du développement industriel. Elles se répartissent de la façon suivante :

- Selon la taille : Le critère varie d'un contexte à l'autre, s'agissant de grande, de moyenne ou de petite entreprise et de l'artisanat;
- Selon le mode de fabrication : Distinguant, par exemple, les procédés de fabrication continue (comme l'industrie chimique ou pétrochimique) de ceux de la fabrication discontinue (comme l'industrie mécanique ou de transformation des métaux);
- Selon l'origine de l'investissement : Les promoteurs de celui-ci peuvent être des nationaux ou des étrangers utilisant des capitaux, une main-d'œuvre et une technologie importées ou non;

- Selon le stade de réalisation du projet industriel : Qu'il s'agisse de la promotion, de la création, de la mise en production ou de l'exploitation d'une entreprise industrielle;
- Selon l'implantation géographique de l'investissement et son intégration partielle ou totale dans le contexte national;
- Selon l'appartenance au secteur public, mixte ou privé, sous forme d'entreprise individuelle ou dépendant d'un groupe d'entreprises.

Dans tous les cas, on peut distinguer, en ce qui les concerne, deux niveaux d'information. Le premier est l'information de préinvestissement, c'est-à-dire celui qui déterminera la décision de l'entrepreneur d'investir ou de ne pas investir. Ce niveau impose des informations qui appartiennent à la macro et microéconomie et qui doivent être étroitement liées aux techniques industrielles. Le second niveau est constitué par l'information d'exploitation courante, c'est-à-dire celle qui permettra d'alimenter la décision quotidienne nécessaire à la bonne marche de l'entreprise. Les informations nécessaires pour parvenir à ce niveau relèvent de la prévision, de la gestion et de l'évaluation financière, technique, technico-économique commerciale et sociale.

Entre ces deux niveaux d'informations déterminantes pour la création et la gestion des entreprises, il existe des niveaux intermédiaires qui marquent les étapes de la réalisation d'un projet. Enfin, il convient d'indiquer que dans l'entreprise industrielle elle-même, les responsabilités et les compétences du personnel - considéré individuellement ou collectivement - déterminent des sous-niveaux de l'information d'exploitation courante.

### 3.5.3 Les consommateurs

Les participants ont distingué l'information industrielle utile à l'acheteur du produit ou de l'équipement industriel de celle qui est recherchée par l'organisme spécialisé dans l'information. Cependant, dans l'un et l'autre cas, l'accent a été mis sur la qualité du produit offert. A ce propos, il convient de signaler l'importance relative que peut avoir la diffusion d'informations industrielles mettant en évidence les erreurs à éviter, surtout lorsque celles-ci constituent une entrave au développement.

## 6. Besoins spécifiques des utilisateurs dans les pays en voie de développement

Les exposés présentés par les participants et les discussions qui les ont suivis ont mis en relief certaines particularités, parmi lesquelles on peut citer :

- L'intérêt qu'il y a à distinguer du processus global d'industrialisation les différents aspects suivants :
  - . recherche-développement,
  - . décision gouvernementale,
  - . planification,
  - . préinvestissement,
  - . exploitation;
- Le fait que l'information industrielle et la promotion industrielle (ou l'industrialisation) sont le plus généralement associées dans le but de mieux constituer les dossiers de projet, de sensibiliser les investisseurs et de contrôler le développement industriel;
- La mise en évidence de deux composantes de l'information industrielle les plus souvent évoquées :
  - . la composante macroéconomique ayant trait essentiellement à la situation générale du pays,
  - . la composante technique ayant trait à la recherche de la technologie appropriée aux besoins et aux réalités du pays, qu'il s'agisse notamment d'équipement de matériels, de procédés ou de mode;
- La constatation que l'information industrielle s'alimente à deux sources principales :
  - . les sources locales : il s'agit de l'information existante ou créée dans le pays (information macroéconomique sur le pays, par exemple). Elles sont aisément accessibles,
  - . les sources extérieures : elles fournissent l'information créée ou existante hors du pays. Leur collecte est souvent difficile;
- Le comportement des entreprises qui appartiennent à des étrangers qui vivent en vase clos, trouvant l'information par leurs propres moyens et ne la diffusant pas hors de l'entreprise;

- La difficulté pour les gouvernements d'organiser l'information industrielle pour les activités qui sortent du champ des plans d'industrialisation;
- Les limitations constituées, soit par la barrière des langues, soit par une formation insuffisante. Elles entraînent un rétrécissement des investigations et de la diffusion des documents. Par exemple, l'information en langue française est seule réellement accessible aux pays francophones d'Afrique;
- La méfiance existant chez les utilisateurs vis-à-vis des systèmes d'informatique en général, surtout lorsqu'il s'agit de collecter celle-ci pour assurer l'information en retour.

### 3.7 Champs à couvrir par l'information industrielle

De l'analyse des diverses catégories d'utilisateurs d'information industrielle et des divers besoins ou types de décisions qui doivent être alimentés en information il a été suggéré que l'information industrielle couvre - de façon plus ou moins complète, selon les circonstances particulières - les domaines suivants, qui s'imbriquent étroitement et dont la liste suivante n'est pas exhaustive :

- Macroéconomie et environnement
  - . politique économique,
  - . infrastructure économique et sociale : services publics, énergie, transport, main-d'oeuvre, enseignement, formation,
  - . géographie économique : climat, richesses naturelles,
  - . géographie humaine : répartition de la population, croissance, émigration, immigration,
  - . évolution économique, conjoncture, secteurs;
- Microéconomie (économie de l'entreprise) et milieu technique
  - . gestion, comptabilité, organisation, publicité,
  - . analyse des coûts, prix de revient, rendement,
  - . problèmes financiers, capitaux, prêts bancaires, problèmes d'encaissement, financement,

- . organisation de la production : productivité, rationalisation, entretien,
- . organisation des ventes, direction technique;

- Economie industrielle

- . production mondiale, régionale, nationale,
- . commerce international, commerce intérieur, possibilités d'exportation,
- . marché, consommation : situation de l'offre et de la demande, clientèle,
- . organisation industrielle : structures de production, de commercialisation, sous-traitance, rôle des petites et moyennes entreprises;

- Législation industrielle

- . droit des sociétés,
- . droit fiscal,
- . tarifs douaniers,
- . propriété industrielle,
- . droit du travail, syndicats, réglementation des salaires,
- . politique d'industrialisation : mesures d'encouragement, promotion des exportations, investissements étrangers,
- . réglementation des changes;

- Technologie : Procédés et techniques, adaptation aux conditions spécifiques locales, machines et matériels, réparation, pièces détachées, plans des usines.

8 Limites de la couverture de l'information dans les pays en voie de développement

L'étendue exacte des domaines couverts par l'information industrielle dans un pays donné est conditionnée par les catégories d'utilisateurs et leurs besoins.

Les étapes correspondant aux degrés d'industrialisation planifiée impliquent une limitation évolutive qui portera notamment sur :

- Les produits auxquels on s'intéresse : matières premières, produits intermédiaires, produits finis. En d'autres termes, se poser la question quel est le domaine d'application qui présente un intérêt;
- Le niveau de technicité de l'information recherchée (telles les techniques de fabrication ou de gestion ou de conception). En d'autres termes, il convient de se poser la question : quel est le type d'information recherchée et quel en sera le niveau d'utilisation ?
- Les pays ou les secteurs sur lesquels porte l'information. En d'autres termes : quels sont le ou les pays ou secteurs avec lesquels il convient d'établir une communication ?
- Le temps nécessaire à l'obtention et à l'utilisation de l'information. En d'autres termes : combien de temps faut-il pour que la décision puisse se prendre à partir de l'information ?
- Le contenu et la forme que doit prendre l'information. En d'autres termes : comment (analytique ou synthétique) et sous quelle forme (support ou langage) l'information sera-t-elle la mieux adaptée ?
- L'objectif que l'on poursuit. En d'autres termes : dans quel but l'information est-elle nécessaire ?
- L'équilibre de l'offre et de la demande d'information. En d'autres termes : La pression de l'offre ou de la demande existe-t-elle ?

#### 4. CANAUX ET SOURCES DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE

##### 4.1 Remarques générales

Des situations géographiques et d'industrialisation très différentes ont été exposées par les participants. Sommairement, on peut classer les pays représentés en trois groupes selon le degré de leur développement industriel et de leur sensibilité aux problèmes de l'information industrielle.

- Premier groupe : Le Maroc et la Tunisie, où l'industrie occupe une place assez importante dans l'économie nationale. De même en ce qui concerne l'information, ces deux pays disposent d'organismes relativement importants.
- Deuxième groupe : Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Sénégal, le Togo, le Zaïre disposent de quelques organismes d'information et de promotion industrielle, de centres de promotion d'entreprises, voire de centres de recherche industrielle.
- Troisième groupe : Comprend les pays relativement moins développés où l'industrialisation est très faible et où il est prématuré ou même exclu pour l'instant de créer des structures nationales d'information industrielle. Ces pays sont : le Burundi, la République centrafricaine, le Dahomey, la République du Niger, le Tchad.

Si d'une manière générale l'industrialisation est considérée comme un des facteurs décisifs du développement économique et social des pays d'Afrique représentés, l'information industrielle en est le préalable. Elle est possible à condition que les canaux (ou vecteurs) de celle-ci permettent l'accès aux acquis techniques et technologiques, évitent une trop grande dépendance technologique et conduisent à l'adaptation et à la mise en oeuvre des techniques. En d'autres termes, il s'agissait de savoir :

- Quels sont les canaux rationnels de l'information sur les techniques et sur les technologies existantes ?
- Comment établir les canaux permettant un véritable choix et une adaptation spécifique des techniques et des technologies industrielles ?

#### 4.2 Canaux existants

Il est apparu au cours des débats et suivant les thèmes dégagés par les participants qu'il y avait trois types de canaux : les personnes, les entreprises, les institutions professionnelles gouvernementales et intergouvernementales.

Les jugements ou les faits rapportés au cours du Séminaire ont pu être ainsi classés :

- En canaux insatisfaisants, suivant des itinéraires et des entraves qui empêchent la fluidité de l'information industrielle;
- En canaux plutôt favorables, susceptibles d'amélioration permettant une meilleure fluidité des informations industrielles, notamment au moyen de certaines incitations.

##### 4.2.1 Rôle des personnes

Le rôle des hommes est apparu insatisfaisant par suite :

- De la passivité des individus à être informés ou à informer,
- Des habitudes existantes,
- De l'interposition de certains hommes ou de certaines structures,
- D'une formation technique insuffisante,
- D'une méconnaissance de certaines réalités professionnelles.

Par contre, il est apparu que le rôle des personnes était plutôt satisfaisant, compte tenu :

- De leur comportement dû à la volonté de développement,
- Des contacts personnels, y compris lorsqu'il s'agit de la communication de "bouche à oreille",
- De la promotion de nationaux dans le développement industriel.

#### 4.2.2 Rôle des entreprises

La fluidité de l'information est apparue insatisfaisante eu égard aux entreprises, particulièrement lorsqu'il s'agit :

- Des sociétés d'intervention et d'études étrangères,
- Des entreprises de production étrangères quelle que soit leur taille et quelle que soit leur implantation d'origine,
- Des fabricants de biens d'équipement étrangers,
- Des contrats d'assistance technique, quels qu'en soient les origines et les types.

Le seul élément plutôt positif qui ait été indiqué s'agissant des entreprises est celui des rencontres organisées pour des entreprises et pour des entrepreneurs locaux.

#### 4.2.3 Rôle des institutions

Les organisations intergouvernementales ou interprofessionnelles, les ambassades ou les représentations commerciales, jouent en général un rôle insatisfaisant pour la fluidité de l'information industrielle. Il en est de même des structures en général, surtout lorsque l'on entend contrôler scientifiquement ou économiquement un flot d'informations. En d'autres termes, l'absence de coordination entre les diverses institutions est aussi préjudiciable à l'information industrielle qu'un excès d'organisation de la communication.

Par contre, il semble bien que les dispositions légales ou réglementaires, la création de centres de promotion industrielle, les antennes techniques à l'étranger et le rôle de relai joué par les organisations professionnelles sont considérés comme des éléments plutôt favorables à la communication de l'information industrielle.

### 3 Entraves à la communication de l'information industrielle

#### 4.3.1 Entraves dont la responsabilité incombe essentiellement aux pays industrialisés

Ces entraves sont notamment les suivantes :

- Les technologies appropriées, parce qu'on ne sait pas ce qu'elles sont et ce qu'elles doivent être;
- Le seuil de rentabilité qui sert parfois de prétexte à la non-industrialisation;
- Les choix d'équipements du fait de l'absence de larges possibilités de choix;
- L'insuffisance d'une diffusion par les pays industriels de l'information industrielle (ou d'éléments de réponses) adaptée aux besoins et aux réalités des pays de développement;
- Le monopole de certains canaux de l'information industrielle, volontairement ou involontairement entretenu;
- Les contraintes des législations sur la propriété industrielle.

Pour y porter remède, il est nécessaire de mener une double action : dans les pays en voie d'industrialisation et dans les pays industrialisés.

#### 4.3.2 Entraves dont la responsabilité incombe essentiellement à la communauté internationale

Les entraves sont notamment les suivantes :

- Les difficultés matérielles de communication dues à des situations géographiques défavorables;
- Les coûts d'acheminement de l'information, quelle que soit sa forme;
- La faiblesse des moyens de diffusion lorsqu'il s'agit de faire connaître des projets ou d'obtenir des réponses à des problèmes posés.

Pour remédier à ces entraves, une triple action est nécessaire : au niveau des pays en voie d'industrialisation, des pays industrialisés et des organisations internationales.

#### 4.3.3 Entraves dont la responsabilité incombe essentiellement aux pays en voie de développement

Ces entraves sont notamment les suivantes :

- L'insuffisance de la publicité faite au sujet des projets d'industrialisation dans les pays en voie de développement;

- La méconnaissance des sources et des outils de l'information industrielle par les assistants techniques;
- La diffusion restreinte des rapports d'experts dont les missions se font dans un cadre bilatéral ou multilatéral;
- L'absence partielle ou totale de politique et d'objectifs de sélection des informations industrielles face à l'abondance de plus en plus importante de l'information.

Ces dernières entraves nécessitent une double action : des pays en voie de développement eux-mêmes et des organismes chargés de contrôler l'assistance technique.

#### 4.4 Incitations à la communication de l'information industrielle

##### 4.4.1 Les politiques de développement

Les politiques de développement représentent des incitations qui sont, notamment, les suivantes :

- Le Plan et les statistiques représentent un moyen d'information d'autant plus important que la planification s'est généralisée;
- La promotion industrielle sous toutes ses formes et surtout lorsqu'elle est nationale;
- La recherche appliquée est, par excellence, le récepteur de l'information industrielle et elle peut être le moteur de l'adaptation et de l'innovation dans un milieu technique donné;
- L'ingénierie nationale est un générateur de canaux de l'information industrielle et intéresse tous les stades de la conception, de la création et de la réalisation d'un projet industriel.

##### 4.4.2 Les instruments de la communication

Suivant les responsabilités qu'ils ont dans leur pays et suivant leur situation géographique, les participants ont souligné l'importance qu'ils accordaient aux instruments de la communication de l'information industrielle comme moyen d'incitation. Il est apparu que les instruments suivants pouvaient répondre aux besoins exprimés :

- Le télex permet une communication rapide à longue distance favorable à l'instauration d'un dialogue suivi. Son emploi allège la gestion administrative;
- Les méthodes audio-visuelles facilitent la diffusion de l'information, quelle que soit la formation des personnes, à condition que le contenu en soit constamment renouvelé. Cependant, son utilisation n'améliore pas toujours le dialogue par suite des coûts que supposent l'aller et le retour de l'information par ces méthodes;
- La cartographie et, d'une manière générale, les plans graphiques, sont apparus comme des incitations à la communication;
- Les revues, ouvrages et catalogues scientifiques et techniques permettent, lorsque leur sélection est assurée, de mieux connaître l'évolution technologique et peuvent inciter l'innovation et l'adaptation judicieuse dans un contexte donné;
- Les monographies présentant des options différentes pour la réalisation d'investissements facilitent les choix des projets et élargissent le champ de l'information industrielle;
- Les études sectorielles suscitent l'investigation approfondie dans un secteur donné;
- Les guides sur les sources d'information et les annuaires permettent un recours plus adapté aux sources d'information et évitent la dispersion des efforts;
- L'université et les instituts de recherche sont un instrument privilégié de l'information et de la communication et peuvent assurer, dans un contexte donné, la traduction technique de la demande et de l'offre d'information;
- Les brevets et les licences, à condition d'en connaître les limites, représentent des sources et des canaux de l'information industrielle.

Ces instruments sont apparus autant comme des incitations à l'information qu'à la formation des utilisateurs de l'information industrielle.

#### 4.4.3 Un langage simple et adapté pour la communication

L'information industrielle nécessite un langage simple et clair. Les participants ont évoqué les moyens susceptibles d'atteindre cet objectif. Parmi ceux-ci, il faut citer :

- Les "Questions-Réponses" dont le support repose sur un ou des centres d'échanges de renseignements industriels, jouant le rôle de "plaque tournante" (clearing house) de l'information;
- Les rencontres sous forme de colloques, conférences, séminaires mais aussi à l'occasion de visites d'usine, etc.;
- La vulgarisation scientifique et technique, qu'elle soit dispensée par des hommes "qui savent faire", des pédagogues ou des journalistes.

#### 4.5 Chances d'une amélioration de la communication de l'information industrielle

Pour améliorer la communication de l'information industrielle, un ensemble de conditions s'avère nécessaire.

La première de ces conditions consiste à accélérer les échanges d'informations. Les progrès technologiques et les nécessités du développement économique et social supposent un va et vient rapide de l'information pour faire l'économie de certaines erreurs et pour prévenir les dangers de décisions incontrôlées ou imposées.

En second lieu, la communication de l'information industrielle exige que s'établissent entre les sources et les utilisateurs des rapports de confiance fondés sur des intérêts mutuels et réciproques. A défaut, il n'y aura jamais qu'un dialogue sourd et la dépendance économique et technologique s'en trouvera accentuée.

La troisième condition nécessite que certaines filières (ou canaux) existantes, par lesquelles se fait la communication de l'information industrielle, soient remplacées ou révisées. Qu'il s'agisse par exemple des filières mises en place durant l'époque coloniale ou des canaux imposés par les investisseurs étrangers, il convient de les intégrer dans le système d'information industrielle nationale.

Enfin, la fluidité de l'information industrielle et les avantages qu'elle peut offrir dépendent de larges possibilités de choix, c'est-à-dire du nombre des canaux d'information dont on dispose. Le contrôle de crédibilité et de validité de l'information est à ce prix et suppose une comparaison de tous les instants.

Les chances d'une amélioration de la situation actuelle de la communication reposent sur l'attitude et l'aptitude des personnes, ainsi que sur les politiques des entreprises et des institutions gouvernementales ou intergouvernementales.

#### 4.5.1 Attitude et aptitude des personnes

La mise en place d'un canal de l'information par les personnes peut se faire de différentes manières. Une attitude passive au regard de l'information entraîne une communication unidirectionnelle. C'est la dépendance vis-à-vis de la source de l'information qui limite les choix.

Une deuxième attitude consiste à provoquer pour une demande l'itinéraire de l'information. C'est la méthode du "coup par coup" et les canaux ainsi mis en place le sont momentanément. Dans ce cas, la communication est conditionnée par une capacité d'offre qui ne correspond pas toujours à la source d'information à laquelle on voudrait avoir accès.

Par contre, une attitude volontariste augmente les chances d'une communication véritable. Cela revient à tracer soi-même, avec ou sans concours, le chemin de son information. Cette attitude donne l'avantage du choix des sources.

Enfin, chacun peut adapter la communication à ses moyens et à ses possibilités :

- suivant l'aptitude professionnelle, par exemple;
- suivant le déplacement des personnes, par exemple.

#### 4.5.2 Politiques des entreprises

L'entreprise est le siège privilégié de la transformation de l'information industrielle en opération industrielle, moyennant la décision à laquelle elle donnera lieu.

Encore faut-il que l'entreprise ait une politique d'information industrielle externe et interne qui se concrétise à tous les niveaux et au sein de toutes les fonctions de l'entreprise. A cette condition, elle peut créer ou améliorer les canaux de la communication. Les possibilités sont multiples, qu'il s'agisse des négociations avec les sociétés de services (ou d'intervention), les fabricants d'équipement et les assistants techniques. En d'autres termes, chacune des clauses d'un contrat peut être négociée avec la perspective d'aboutir, entre autres, à l'obtention ou à l'amélioration de l'information industrielle. Un accord de licence ou l'acquisition d'un brevet, par exemple, doivent prendre en compte les éléments de "savoir-faire" qui ne sont pas consignés dans les documents.

L'entreprise peut aussi déclencher les négociations qui lui paraissent utiles et nécessaires en découvrant les "créneaux" utiles à l'industrialisation et que les pays industrialisés ne peuvent pas toujours détecter eux-mêmes. Par ce moyen, l'entreprise peut éventuellement établir des relations internationales interentreprises fondées sur des complémentarités de production et de commercialisation, plutôt que sur des complémentarités de capitaux, d'investissement ou de main-d'œuvre.

Enfin, l'entreprise peut constituer les canaux de son information à condition de se faire connaître des sources d'information auxquelles elle souhaiterait avoir accès. Elle doit utiliser pour cela la publicité sous toutes ses formes et multiplier ses contacts avec d'autres entreprises, en y faisant participer le personnel de l'entreprise à tous les niveaux.

#### 4.5.3 Politiques gouvernementales et intergouvernementales

Comme cela a déjà été indiqué, les politiques d'information industrielle ne peuvent être dissociées des politiques d'industrialisation. Encore faut-il créer les conditions favorables à la communication de cette information. Le rôle des gouvernements et des organisations intergouvernementales est essentiel dans la mesure où ils assurent l'impulsion et l'incitation nécessaires. Diverses mesures peuvent être envisagées parmi lesquelles on peut citer :

- L'incitation à des relations industrielles par branche, plutôt que par des relations sectorielles ou globales;
- La distinction à opérer entre les canaux internationaux de l'information industrielle et ceux du commerce extérieur existant ou à créer;
- La recommandation d'une structuration des canaux de l'information industrielle la plus souple possible afin d'en préserver la fluidité maximale;
- Faire connaître par des moyens appropriés les réelles possibilités d'information qu'offrent les différentes institutions nationales et internationales pour la création ou l'amélioration des canaux de l'information industrielle.

## 5. STRUCTURE, MOYENS, METHODES ET PRODUITS DES SYSTEMES D'INFORMATION

Il convient de rappeler que les systèmes d'information sont l'ensemble des moyens, méthodes et procédures mis en oeuvre pour collecter, traiter et exploiter l'information nécessaire à des utilisateurs déterminés. La documentation fait partie intégrante d'un système d'information dans la mesure où elle correspond à la catégorie d'utilisateurs définie par le système. C'est-à-dire qu'une politique d'information repose sur une bonne analyse des ressources en information, des besoins des utilisateurs et des objectifs que l'on veut atteindre.

### 5.1 Systèmes nationaux d'information

Un système national d'information est déterminé à partir de la politique d'information pratiquée, plutôt que par les structures mises en place. Les systèmes nationaux d'information doivent se fixer trois objectifs essentiels :

- La récupération, l'inventaire, la classification des supports écrits de l'information établis dans le pays ou ayant trait à celui-ci;
- L'accès libre à l'information pour les nationaux et un accès réservé aux étrangers suivant des procédures à négocier dans un cadre bilatéral ou multilatéral;
- L'incitation à des liaisons entre les utilisateurs et les sources d'information de toute nature, sur le plan national comme sur le plan international.

### 5.2 Unités de documentation

Suivant la catégorie d'utilisateurs que l'on entend informer, il convient de mettre en place, en tant qu'instrument d'une politique d'information, les unités de documentation nécessaires. Afin d'éviter la duplication des efforts, il peut s'avérer souhaitable de mettre en place des centres nationaux de documentation par secteur ou branche d'activités. Le nombre et l'importance de ces centres nationaux de documentation dépendent de la politique et des objectifs d'information que l'on entend pratiquer, ainsi que des moyens matériels et humains dont on peut disposer.

### 5.3 Services d'information

Les utilisateurs, comme cela a été indiqué, déterminent les objectifs que doit s'assigner un service d'information. Le service d'information a intérêt à fonctionner en association avec l'unité documentaire correspondante quand elle existe.

Les fonctions essentielles du Service d'information industrielle sont les suivantes :

- Aider les entreprises ou organisations industrielles à progresser sur le marché et faciliter leur développement en portant à la connaissance du personnel de conception, de gestion et de réalisation les moyens et méthodes existants dans un domaine d'application donné, en matière technico-économique, de connaissances et de savoir-faire scientifique et technique ainsi que de résultats de recherches;
- Encourager la critique et le choix des informations qui peuvent être utiles à l'industrie, non seulement pour celles qui proviennent de publications ou d'archives de résultats sur la recherche scientifique, mais aussi pour celles qui proviennent de n'importe quelle source qualifiée (en particulier celles qui concernent le "savoir-faire"), disponible sur place ou à l'étranger;
- Améliorer et développer des méthodes pour une approche active des milieux industriels établissant la confiance et la liaison, qui favorise l'affluence et l'utilisation de l'information.

### 5.4 Coûts de l'information

L'information en général et l'information industrielle en particulier ne peuvent être appréciées qu'en termes de coûts relatifs. Aussi le seuil de gratuité et la rentabilité de l'information sont-ils difficiles à prévoir ou à évaluer. Pour estimer ces coûts, il faut les situer par rapport à un contexte donné et suivant les objectifs d'industrialisation poursuivis.

Les coûts déterminés pour la collecte et la recherche, d'une part, et le traitement et la diffusion de l'information, d'autre part, ne représentent que les coûts marginaux d'une situation dont on ne peut connaître l'ensemble des avantages et des inconvénients sans une évaluation à moyen et à long terme des résultats de l'industrialisation.

Les évaluations que l'on a coutume de donner portent essentiellement sur des coûts appliqués à la production, au traitement et à la diffusion de supports écrits ou chiffrés de l'information ou à des études ou recherches spécifiques qui ne tiennent pas compte du coût de la masse des informations qui a servi à les constituer.

Le coût d'un service d'information industrielle fait partie intégrante de l'investissement industriel, à l'exception des coûts de fonctionnement qui concernent la recherche, l'analyse et la diffusion de l'information.

### 5.5 Utilisateurs et professions de l'information

L'information industrielle, comme cela est apparu précédemment, est un ensemble de fonctions étroitement liées au processus d'industrialisation et aux objectifs assignés. Généralement, ces fonctions - archiviste, bibliothécaire, documentaliste, analyste de l'information, informaticien, ingénieur, technicien, ouvrier professionnel, etc. - sont complémentaires, mais ne nécessitent pas d'être mises en oeuvre toutes ensemble.

A la limite, l'information industrielle devrait être recherchée et analysée par tous ceux qui l'utilisent, c'est-à-dire par tous ceux qui participent au développement industriel. Cette situation idéale n'est pas plus réaliste que la centralisation totale de l'information industrielle.

La mise en oeuvre d'une politique d'information industrielle conduit à une définition des objectifs de formation suivant un profil que l'on doit adapter à chaque situation et que l'on peut décrire approximativement ainsi :

- Se familiariser soi-même avec la structure de l'industrie dans la région où l'on exerce, pour une connaissance des secteurs et branches de l'industrie, de la dimension des entreprises et de leur situation géographique;
- Connaître soi-même chaque entreprise d'un secteur ou d'une branche déterminée, ses activités commerciales et techniques, sa structure administrative, ses cadres et les qualifications du personnel, pour percevoir et traduire l'information en résultats pratiques et adaptés;
- Se familiariser avec la structure d'institutions appropriées susceptibles de contribuer et d'aider au développement des divers secteurs et branches de l'industrie; ces institutions peuvent concerner l'éducation et la formation, la recherche, les bibliothèques, les unités de documentation, les autorités publiques, les groupements professionnels, au-dedans et au-dehors du pays;

- Connaître dans le détail l'entreprise utilisatrice de l'information industrielle, notamment par des entretiens avec la direction et les membres du personnel, afin d'identifier les besoins en information et en d'autres domaines;
- Assister dans la formulation des problèmes et les demandes d'aide, et susciter les demandes d'information;
- Identifier et analyser pour un problème déterminé les canaux et les sources d'information susceptibles de répondre à la demande dans le minimum de temps raisonnable;
- S'assurer que le service est rendu sous une forme adéquate et que la suite donnée est comprise, adaptée et traduite en données pratiques;
- Identifier les domaines et les demandes de formation, de rencontres, d'échanges d'expériences entre entreprises et entre branches d'industrie, à travers les secteurs de l'industrie dans une région donnée, afin d'améliorer l'information des entreprises concernées;
- Evaluer et fournir des programmes adaptés aux demandes de ce genre de formation;
- Organiser des visites d'usines, des centres de recherches et des services d'information, des expositions, etc., de manière à fournir l'information appropriée à la demande et suivant l'expérience des participants;
- Connaître les ressources disponibles de l'information industrielle dans le domaine déterminé, permettant une orientation efficace et rapide vers les sources appropriées du pays ou hors du pays;
- Participer à la capitalisation de l'information industrielle dans le domaine déterminé, en fournissant notamment les données tendant à l'évaluation, à l'amélioration et au développement du programme et des méthodes adaptées de l'information industrielle.

Les différentes fonctions qui constituent la parfaite cohérence d'un système d'information industrielle exigent que l'éducation et la formation des personnes participantes et utilisatrices de l'information soient effectuées d'une manière adaptée dans le cadre plus général du développement industriel.

## 5.6 Méthodes de l'information industrielle

Les méthodes de l'information industrielle reposent sur une combinaison des techniques de la documentation, de la diffusion et de la collecte de l'information d'une part et des technologies industrielles d'autre part. Cette combinaison est plus ou moins élastique suivant l'objectif que l'on veut atteindre. Les méthodes de l'information industrielle ont un caractère évolutif et progressif.

### 5.6.1 Techniques documentaires

Elles portent sur la collecte et le classement et la diffusion des documents. Elles permettent de trouver, retrouver, sélectionner, fichier, indexer les supports écrits de l'information.

Ces techniques reposent sur un langage documentaire utilisant des descripteurs ou mots clefs qui permettent de décrire le contenu apparent d'un document primaire ou secondaire.

L'établissement de thesaurus (ou liste de descripteurs) permet de rationaliser le langage documentaire entre ceux qui ont contribué à son élaboration, à condition qu'il soit articulé aux descripteurs de la branche et du secteur dont il entend décrire une partie du langage documentaire.

Enfin, les techniques documentaires peuvent être plus ou moins sophistiquées et avoir recours à des méthodes manuelles (fiche par exemple), à des méthodes semi-manuelles (carte perforée) et à des ordinateurs par exemple.

### 5.6.2 Techniques de la collecte et de la diffusion de l'information

Elles dépendent des canaux et des sources que l'on utilise (voir précédemment). Il convient cependant d'indiquer que la "banque de données ou d'information", expression qui s'est beaucoup propagée ces dernières années, est un objectif (voire une finalité) plutôt qu'une méthode proprement dite.

Enfin, il faut rappeler que parmi les méthodes de collecte et de diffusion de l'information, la plus simple d'entre elles est la ou les réponse(s) à une question donnée.

### 5.6.3 Techniques de l'industrie

Chaque entreprise, chaque branche et chaque secteur industriel possède ses propres méthodes de conception, de réalisation et de gestion. L'information industrielle est étroitement liée à ce fait. C'est pourquoi le "savoir-faire" spécifique de l'utilisateur et du "fournisseur" de l'information définissent en général les méthodes de l'information industrielle et déterminent souvent les autres techniques auxquelles on fera appel.

### 5.7 Contenu de l'information industrielle

Comme cela a été indiqué, le contenu de l'information industrielle est complexe, faisant appel à tous les stades de réalisation du développement industriel. On peut simplement dire que c'est un flux d'informations ayant trait à la connaissance et au savoir-faire d'un produit déterminé.

Pour que ce flux puisse apporter les éléments suffisants à un transfert de technologie, il convient d'obtenir que le flux soit fragmenté par type d'information pour un produit déterminé, afin de pouvoir disposer des éléments de choix qui permettront de prendre la décision adaptée à un contexte donné.

Enfin, ce flux doit pouvoir permettre un contrôle de validité et de crédibilité en le renvoyant sur d'autres sources et par d'autres canaux.

6. ROLE DE L'ONUDI ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN MATIERE D'INFORMATION INDUSTRIELLE  
POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

L'ONUDI, fondée par résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1966, a pour but de promouvoir et d'accélérer l'industrialisation des pays en voie de développement.

Le Groupe d'experts de haut niveau chargé par l'Assemblée générale des Nations Unies de définir les stratégies à moyen et long terme pour l'ONUDI a notamment recommandé dans son rapport :

"L'ONUDI devrait réunir, analyser et diffuser les renseignements concernant les différents aspects de l'industrialisation, disponibles à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies et provenant de tous les pays, en vue de devenir le principal centre d'échange de renseignements industriels du système des Nations Unies.

A cet effet, l'ONUDI devrait :

- a) Donner une plus grande place, dans l'ensemble de ses services, à la fourniture d'informations industrielles et de connaissances techniques (en plus des activités de son Service de renseignements industriels et de ses autres programmes d'information);
- b) Elargir son réseau d'information industrielle en accroissant le nombre de ses correspondants, et développer l'activité du centre d'échange de renseignements industriels grâce à des échanges multilatéraux;
- c) Aider au développement et au renforcement de centres d'information industrielle dans les pays en voie de développement;
- d) Etendre ses activités d'information relatives au transfert et à l'adaptation de la technologie en orientant les pays en voie de développement vers les sources capables de leur fournir toutes les informations techniques nécessaires et en rassemblant une documentation qui permette d'évaluer les différentes solutions technologiques possibles."

Entre ces deux objectifs qui font partie intégrante de la stratégie du développement industriel, quel est actuellement le rôle de l'ONUDI en liaison avec les autres organisations internationales en matière d'information industrielle ?

### 6.1 Organisation de l'ONUDI

Le Secrétariat de l'ONUDI comprend quatre divisions organiques : Coopération technique, à compétence géographique; Technologie industrielle, à compétence sectorielle; Politiques et programmation industrielles, à compétence politico-économique; Services et institutions intéressant l'industrie, dont relève la Section de l'information industrielle.

La Division des services et institutions intéressant l'industrie contribue à la mise en place des infrastructures nécessaires en fait de services officiels dans les ministères compétents, offices de planification, de brevets et licences, centres de formation, chambres de commerce, foires, etc., et, pour en venir à notre sujet, en fait de centres d'information industrielle. Services et institutions : en effet, la Section de l'information industrielle contribue à l'implantation d'institutions de son domaine d'intérêt et assurer des services.

### 6.2 Assistance à la création et promotion de services d'information industrielle

La mission prioritaire de cette Section est de favoriser l'implantation ou l'adaptation de services d'information industrielle dans les pays en voie de développement. Sous une forme ou sous une autre, l'ONUDI a été appelée, depuis sa création, à susciter et à soutenir de nombreuses initiatives locales dans ce sens. Pour susciter des initiatives, l'ONUDI a organisé une série de séminaires réunissant chaque année successivement dans une autre partie du monde les responsables de centres de documentation ou fonctionnaires de ministères à compétence industrielle. Le but de ces rencontres est de persuader les participants de l'utilité de mettre en place ou d'adapter des structures permettant aux investisseurs et opérateurs locaux de puiser en un lieu dans un fonds de connaissances nourri aux sources les plus diverses dans le monde entier, dont les courants ne sauraient les irriguer utilement sans organisation de leur

convergence. De semblables séminaires ont été tenus en 1970 à Téhéran (Iran), en 1971 à Lima (Pérou), en 1972 à Addis-Abéba (Ethiopie), auxquels s'ajoute celui de Rabat (Maroc) en 1973. L'intérêt suscité par ces réunions se marque par un afflux de demandes d'assistance tendant à la création ou à l'adaptation de services d'information industrielle, parvenant à l'ONUDI en provenance des pays représentés, dans les mois qui les ont suivies.

Une autre forme de contact direct, non plus au niveau des initiateurs de la création de semblables services ou des chefs de services existants, mais à celui du personnel destiné à en assurer le fonctionnement, est assurée par des cours de formation de documentalistes industriels, s'étendant sur plusieurs semaines, organisés annuellement en collaboration avec l'UNESCO, dans le cadre et avec le concours des collaborateurs de VINITI à Moscou. Ces cours sont dispensés chaque année alternativement en anglais, espagnol et français, de nombreux stagiaires de ces cours sont entre-temps devenus des correspondants assidus du Centre d'échange d'information industrielle de l'ONUDI et certains exercent des responsabilités de directeur dans leurs centres nationaux.

Qu'il s'agisse des séminaires pour dirigeants ou des cours pour exécutants, toute l'influence de l'ONUDI s'exerce dans le sens de l'ouverture des esprits aux besoins les plus concrets des entreprises industrielles existantes ou à venir, tels qu'ils ne peuvent être décelés qu'au contact des responsables et opérateurs eux-mêmes. La localisation, la définition et la satisfaction de besoins précis d'information doivent avoir priorité sur toute compilation documentaire dont le contenu, dans le meilleur des cas, ne couvrira qu'une part des besoins. Cette vision de la fonction d'un service d'information industrielle est d'ailleurs très communément acceptée, nous en trouvons la manifestation dans les demandes faites à l'ONUDI d'autres services que les séminaires et cours de formation.

Les services d'information industrielle en voie de création ou d'adaptation font appel à l'ONUDI pour leur fournir des services d'experts : tout le personnel de certains centres, particulièrement réputés pour l'efficacité de leurs relations extérieures, ne suffirait pas à satisfaire les demandes de missions d'experts de durées diverses reçues à l'ONUDI. Il en va de même des demandes de placement de stagiaires qui sont également faites à l'ONUDI en faveur d'agents des services de documentation nouvellement créés.

Sur le plan du matériel, notamment reprographique, l'ONUDI s'est trouvée en mesure de favoriser l'équipement de nombreux services d'information dans des pays en voie de développement. Elle a porté ses efforts dans le domaine de l'audio-visuel, en faisant connaître la disponibilité de nombreux films porteurs d'information industrielle.

### 6.3 Echange de renseignements industriels

#### 6.3.1 Service "Questions-Réponses"

Les centres de développement industriel, nationaux, régionaux ou sectoriels, ont pour vocation de devenir le point de convergence de la demande d'information nécessaire aux industries locales et de se mettre en situation de pouvoir y satisfaire directement; mais en attendant, cette fonction doit être assurée notamment par l'aide internationale directement assurée aux demandeurs.

L'aide internationale en matière d'information industrielle à l'intention des pays en voie de développement est, dans son principe et dans ses intentions, abondante et disponible, encore fallait-il en organiser la transmission. On connaît le rôle joué par le Centre de développement de l'OCDE et de l'ONUDI dans ce domaine, les services Questions-Réponses de ces deux organisations se sont, au cours des années, progressivement répartis les rôles jusqu'à l'étape marquée cette année par le transfert du service Questions-Réponses du Centre de développement de l'OCDE à la Société internationale pour le développement.

A l'occasion de ce transfert, un très important fonds de documentation relatif aux questions industrielles jusqu'alors longuement traitées par l'OCDE a été transmis à l'ONUDI, cependant que la répartition des rôles futurs entre l'ONUDI et la SID se trouvait précisée, le domaine de l'information industrielle étant dès lors exclusivement dévolu à l'ONUDI.

Le service Questions-Réponses de l'ONUDI reçoit donc de tous pays en voie de développement des questions portant sur les aspects et niveaux possibles du développement industriel; questions intéressant les ministères du développement industriel en vue de l'élaboration d'un plan, ou les chefs d'entreprises industrielles soucieux

d'informations en vue d'un meilleur fonctionnement de leurs usines, relevant de la description de processus industriel au niveau de la leçon de choses élémentaires ou demandant des informations sur les progrès les plus récents de certaines techniques avancées.

Les informations demandées à l'ONUDI ne s'y trouvent pas rassemblées en un fonds encyclopédique de documentation préconstitué. Le rôle du service est de puiser dans les sources d'information existantes et de les transmettre aux demandeurs. Les sources d'information, principalement dans les pays industriellement avancés mais également et de façon croissante dans les pays en voie de développement eux-mêmes, sont les centres d'information industrielle nationaux ou sectoriels, souvent des entreprises industrielles, des organisations professionnelles, liés qui fournissent les réponses demandées sous forme de photocopies, d'articles, rapports, études spécifiques, ou simplement indications de sources nouvelles.

Grâce à certaines contributions financières volontaires, l'ONUDI dispose de modestes moyens pour défrayer ses correspondants de certaines dépenses entraînées par les recherches requises, mais une large part des réponses est fournie à titre gracieux. L'effectif attaché à cette tâche a été très longtemps des plus restrictifs, il ne permettait guère d'engager des correspondances avec les demandeurs, d'une part en vue d'obtenir de meilleures formulations de leurs questions et les sources d'information, d'autre part pour leur bien préciser ce que l'on attendait d'elles et des donneurs d'information. Un gros effort d'amélioration du service est en cours, que permet un effectif quelque peu renforcé. On trouvera en annexe les questionnaires adressés aux demandeurs et ceux qui ont été adressés aux membres du réseau de correspondants.

### 6.3.2 Service d'information sur l'équipement

Oltre le service de réponses ad hoc aux questions les plus diverses sur les technologies, les marchés, la gestion des industries, etc., une mission nouvelle a été confiée au Centre d'échange d'information industrielle de l'ONUDI concernant les équipements de l'industrie. Les ordres de considération sont à l'origine de ce deuxième volet d'activités.

Il ne servirait à rien de progresser dans le déliement de l'aide au développement, c'est-à-dire dans le renoncement des donateurs d'aide à l'obligation faite de l'appliquer à des achats de matériel en provenance du seul pays donneur, ou de multilatéraliser les possibilités de commerce en réduisant les contraintes intérieures à chacun des blocs monétaires en progressant dans la convertibilité en toutes directions des fonds disponibles pour les acquisitions de matériel, si les acquéreurs de biens d'équipement n'en profitaient pas pour élargir le champ de leurs recherches d'équipements nouveaux.

Il ne servirait à rien d'accumuler les expériences de bonne ou mauvaise adaptation de certains équipements industriels aux conditions locales, climatiques, économiques, de main-d'oeuvre, de transports, de marchés, etc., si de telles expériences acquises dans un pays en voie de développement ne pouvaient être mises à profit dans d'autres où règnent les conditions partiellement ou totalement semblables.

Il ne servirait à rien enfin, de promouvoir le développement d'industries exportatrices de biens d'équipement, voire de technologies originales en provenance de pays en voie de développement, si ces productions souvent particulièrement bien adaptées aux conditions régnant dans ce pays ne se voyaient pas favoriser l'accès au marché international des biens d'équipement.

Le Centre d'information industrielle de l'ONUDI a été invité à développer une action particulière dans cet ordre de préoccupation.

Cette activité particulière est en voie de mise en place, il en sera rendu publiquement compte au fur et à mesure de ses progrès.

### 6.3.3 Service d'information sur les sociétés de services

Le Centre d'information industrielle tient par ailleurs à la disposition des pays en voie de développement un état très détaillé des entreprises d'ingénieurs-conseils ayant acquis une expérience dans les pays en voie de développement et désireux d'offrir leurs services.

### 6.3.4 Service de diffusion sélective de l'information

Le Centre d'échange d'information industrielle fonctionne, bien entendu, au service des cadres de l'ONUDI même, que ce soit au Siège à Vienne ou à l'intention des envoyés de l'Organisation dans les principaux pays en voie de développement. La forme de service la plus évidemment utile est la diffusion sélective d'informations sur

profils de lecteurs, par exploitation photocopie et diffusion de textes pertinents relevés dans les publications, revues, rapports, documents de toute sorte reçus à la bibliothèque de l'ONUDI. A terme, ce service devrait pouvoir être étendu à certains centres d'information nationaux : il sert tout au moins aux stagiaires de ces centres de lieu d'apprentissage de cet exercice.

### 6.3.5 Publications

La Section de l'information industrielle exerce également une action par le moyen de ses publications. Le "Bulletin d'information de l'ONUDI", est un mensuel qui, comme son titre l'indique, fournit des nouvelles sur les principales activités de l'ONUDI, les besoins en experts, les exemples de questions posées au service de l'information industrielle, des informations sur les concours recherchés par des entreprises de pays en voie de développement ou offerts par des firmes ou des organisations industrielles du monde entier, sur les commandes et contrats passés par l'ONUDI, etc. Ce bulletin atteint à l'heure actuelle quelque 12 000 destinataires classés comme les conseillers d'entreprises dont il a été précédemment question, suivant leur spécialité et domaines d'intérêt. A mesure que des possibilités de diffusion directe de ses propres publications seront consenties à l'ONUDI, ce moyen de recherche des lecteurs directement intéressés trouvera toute son utilité.

Une autre publication périodique, le BRDI, paraît tous les deux mois. Cette revue est essentiellement un instrument d'échange d'expériences sur des cas d'industrialisation réussie dans les pays en voie de développement, dans divers domaines. Le programme de publications de l'information industrielle de l'ONUDI comprend également des séries telles que le "Industrial Development Abstracts" résumant le contenu de tous les documents et publications de l'ONUDI selon le langage Thesaurus industriel, qui-même rattaché au Macro-Thesaurus publié par l'OCDE il y a quelques années et que chacun connaît.

### 6.3.6 Orientation vers les sources

La série des "Guides aux sources d'information" a rencontré un très grand succès. Chacun de ces guides contient pour un secteur donné de l'industrie la nomenclature par pays des organisations professionnelles, des centres de recherche, des sociétés d'avances et services d'information spécialisés, la liste des annuaires intéressant la

branche, des sources de statistiques et autres données économiques, la liste des ouvrages fondamentaux, des périodiques, bibliographies, etc. Cette série comprend des guides aux sources d'information sur l'industrie du traitement de la viande, celle du béton, de l'industrie du cuir, de celle du meuble, de la fonderie, etc., elle sera suivie par de nouvelles branches. Un manuel sur l'utilisation des moyens audio-visuels est en préparation. Il est prévu de publier un ouvrage succinct sur le fonctionnement des centres d'information industrielle dans les pays en voie de développement.

#### 6.4 Articulation du système international d'information industrielle au système mondial d'information

Il est évident que la communication ne peut se faire que s'il y a un langage commun et un réseau mondial pour en permettre la circulation.

A cet effet, l'ONUDI suit de très près les efforts entrepris par l'UNESCO par l'intermédiaire du système et programme UNISIST, dont elle fait partie.

D'autre part, l'ONUDI suit les efforts entrepris par le Centre de développement de l'OCDE, aujourd'hui poursuivis par la Société internationale pour le développement (SID), pour une promotion des activités "Question-Réponse" dans tous les domaines du développement économique et social. Elle souhaite que ces efforts puissent conduire à terme à un transfert de compétence de clearing house à destination des institutions spécialisées des Nations Unies, identique à ce qu'il a été dans le domaine de l'ONUDI du fait du Centre de développement de l'OCDE.

Enfin, l'ONUDI ayant participé à l'élaboration du Macro-Thésaurus édité en cinq langues souhaite que la gestion qui en était assurée par le Centre de développement de l'OCDE soit poursuivie sous les auspices des Nations Unies.

## 7. LES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

Reconnaissant qu'il ne saurait y avoir de développement industriel sans information et documentation sur la technologie, la gestion des entreprises et leur environnement économique, les participants au Séminaire ont formulé les recommandations suivantes :

### RECOMMANDATION No 1 - RESPONSABILITE DES GOUVERNEMENTS

1. Les gouvernements des pays intéressés devraient assumer la responsabilité du transfert d'informations nécessaires au développement de leur industrie dans la même mesure et dans le même esprit qu'ils assument la responsabilité de ce développement lui-même. Ils s'efforceront de faire partager ce sentiment de responsabilité aux divers agents économiques en oeuvre dans leur pays.
  - 1.1 Lorsqu'ils créent ou renforcent des services d'information et de documentation industrielles, les gouvernements devraient, dans la mesure du possible, les intégrer aux structures existantes.
  - 1.2 En ce qui concerne l'orientation à donner aux services d'information et de documentation industrielles, la priorité devrait être accordée, dans un premier stade, à la collecte et à la diffusion des informations susceptibles d'orienter le choix des implantations de nouvelles industries et de favoriser le développement de celles qui existent.

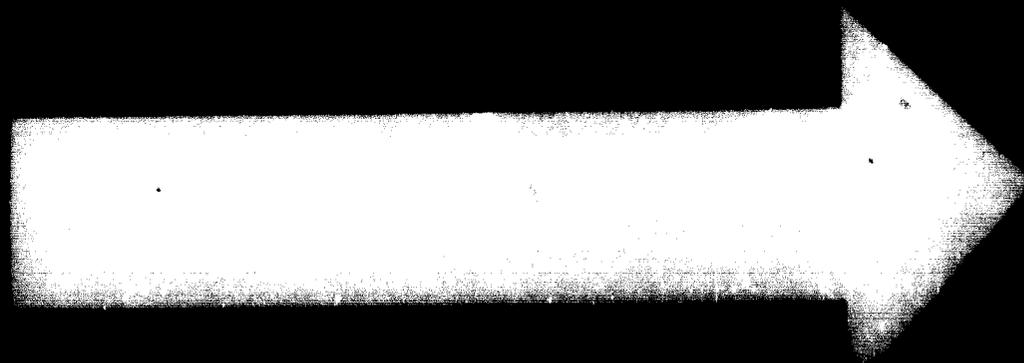
L'information et la documentation industrielles devraient être adaptées, dans leur forme comme dans leur contenu, aux conditions techniques, économiques et sociales de chaque pays.
  - 1.3 Les gouvernements des pays intéressés devraient veiller à ce qu'il soit établi des relations permanentes entre leurs services d'information et de documentation, pour faciliter la circulation de toutes informations industrielles. Ils devraient étudier l'opportunité de créer des réseaux régionaux pour développer les échanges.

- 1.4 Les gouvernements des pays intéressés devraient tirer parti des possibilités qu'offrent les organismes d'assistance bilatérale ou multilatérale, notamment l'ONUDI, en matière d'information industrielle, tant sur le plan des services directs que sur celui de la création de services nationaux et régionaux d'information et de documentation industrielles.
- 1.5 Les gouvernements devraient, dans le cas où il n'existe pas de structure établie, constituer des groupes de spécialistes nationaux ayant une parfaite connaissance des besoins et du fonctionnement des systèmes d'information dans leur pays ou leur région afin d'assurer aux missions d'assistance les meilleures conditions d'efficacité.
- 1.6 Chaque pays devrait prendre des mesures pour assurer une coordination effective entre les différents départements ministériels et organismes publics ou parapublics pour la planification de la demande d'assistance technique en matière d'information et de documentation industrielles;
- 1.7 Considérant les besoins accrus en matière d'information et de documentation industrielles, les participants estiment qu'une priorité devrait être accordée à la formation des utilisateurs et du personnel de l'information. Il serait souhaitable à cet égard que les pays intéressés puissent bénéficier de l'expérience déjà acquise par certains d'entre eux.

#### RECOMMANDATION No 2 - ROLE DE L'ONUDI

- 2.1 Les participants ont pris connaissance des objectifs du programme à moyen terme de l'ONUDI, notamment de son rôle de "centre d'échange" d'informations industrielles (clearing house) qui vise, en particulier, à favoriser la création de liaisons directes entre fournisseurs et utilisateurs d'informations industrielles, et recommandent à l'ONUDI :
  - 2.1.1 D'accorder toute l'attention voulue à cette activité essentielle;
  - 2.1.2 De mobiliser ses ressources techniques en vue d'aider à une formulation claire et adaptée des questions et éléments de réponses;

- 2.1.3 De favoriser la mise en place de "relais" nationaux ou régionaux pour ces activités;
  - 2.1.4 D'aider à la création de centres nationaux et régionaux d'informations et de documentation industrielles.
- 2.2 Considérant l'intérêt des rencontres sur l'information et la documentation industrielles, d'une part, et l'importance des thèmes soulevés lors des précédents séminaires, d'autre part, les participants recommandent à l'ONUDI d'élaborer à la lumière des considérations exprimées, en collaboration avec les nationaux, une synthèse pouvant servir éventuellement de guide pratique d'information industrielle.
- 2.3 Considérant l'importance fondamentale pour les pays en voie de développement du choix approprié des équipements industriels, les participants recommandent que le programme de l'ONUDI (SIE) dans ce domaine soit adapté de telle sorte qu'il ne devienne pas un instrument de dépendance technologique et qu'il permette une appréciation objective de l'adéquation des équipements aux besoins réels des pays en voie de développement.

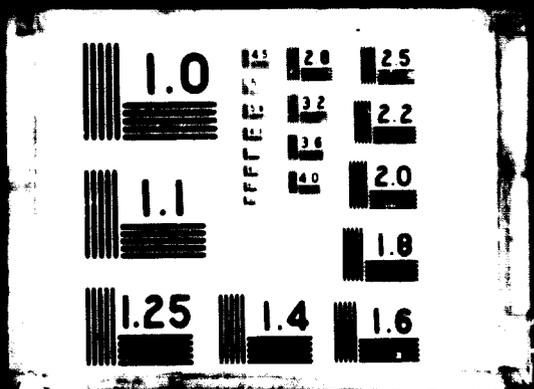


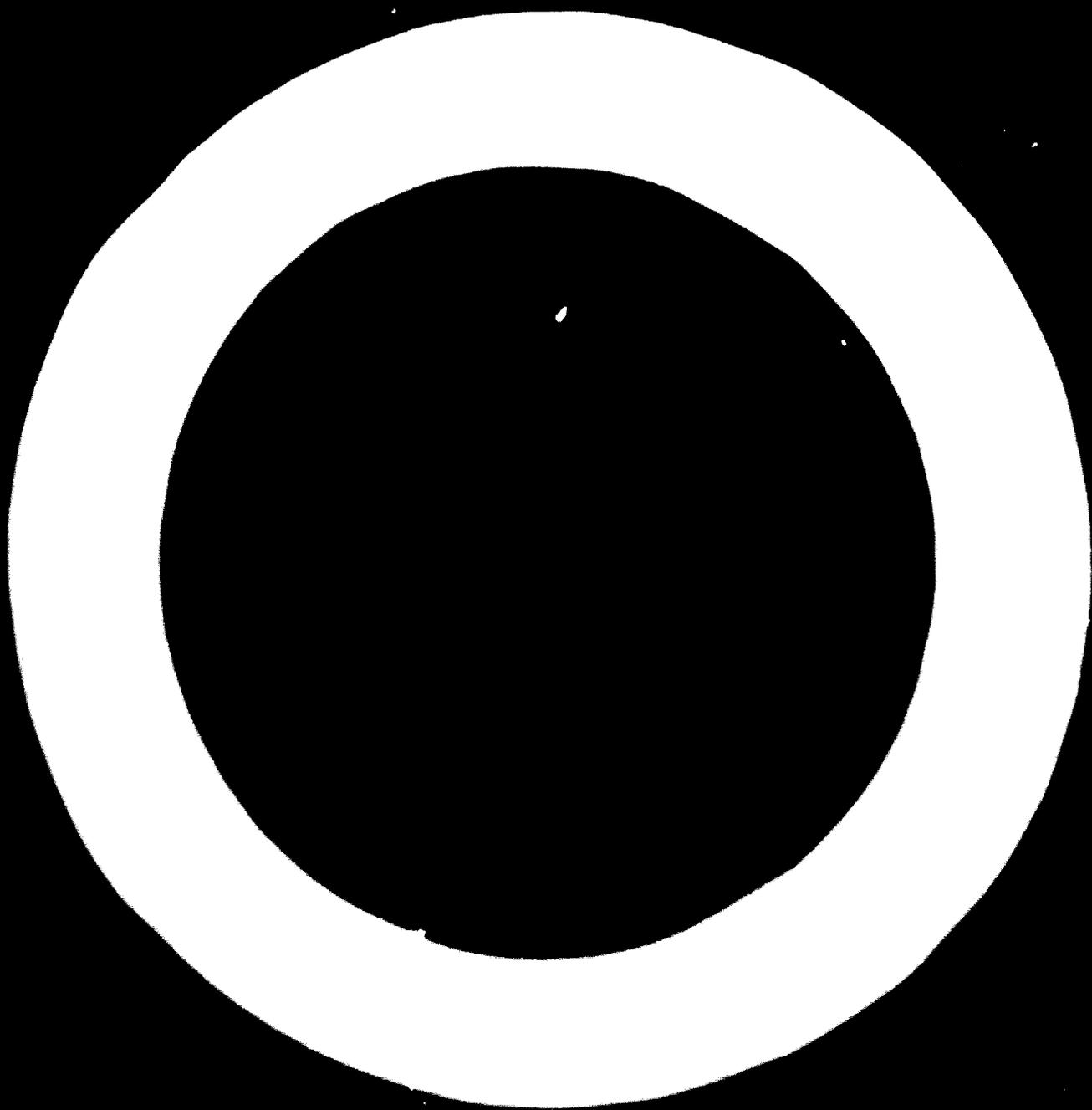
**7 4.09.13**

2 OF 2

05343

F

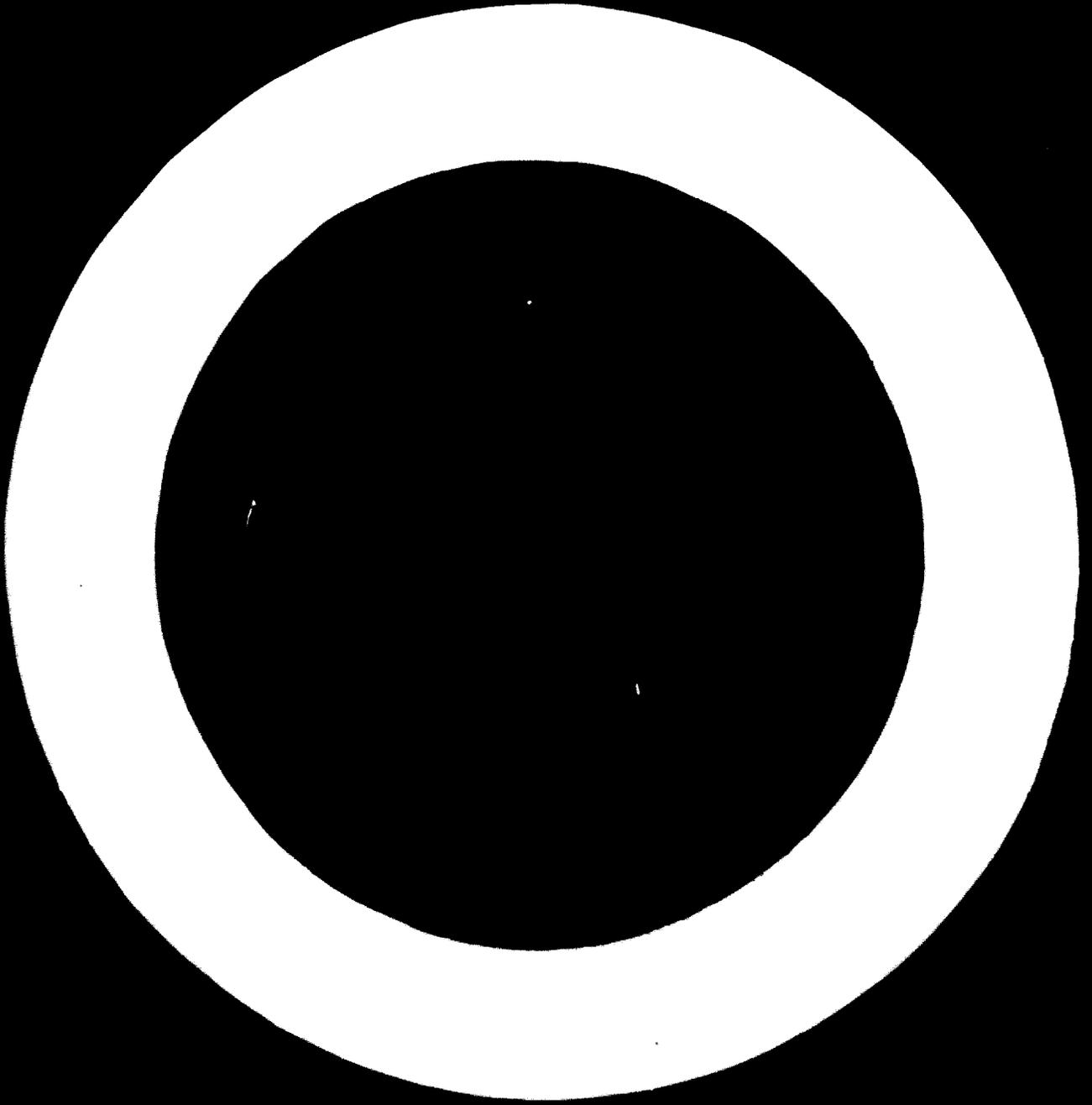




ANNEXE I

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU SEMINAIRE

ID/WG.143/1	Ordre du jour provisoire annoté (Séminaire sur l'information industrielle), Rabat (Maroc)	F
ID/WG.143/2 (ID/WG.119/7)	Etat des services d'information industrielle dans certains pays africains (Séminaire sur l'information industrielle), Rabat (Maroc)	F
ID/WG.143/3 (ID/WG.119/8) et Corr.1	L'information et l'industrialisation en Afrique (Séminaire sur l'information industrielle), Rabat (Maroc) L'information et l'industrialisation en Afrique (Séminaire sur l'information industrielle), Rabat (Maroc)	F F seulement
ID/WG.143/4 (ID/WG.119/9)	Projet de création d'un service d'information	F
ID/WG.143/5 (ID/WG.119/10)	L'amélioration de l'information industrielle sur le marché africain : données et tendances	F
ID/WG.143/6 (ID/WG.119/11)	Répertoire des organismes à contacter en vue de la promotion des investissements pour l'industrialisation de l'Afrique	F
ID/WG.143/7	Formation de spécialistes de l'information industrielle dans les pays en voie de développement (Séminaire sur l'information industrielle pour les pays francophones de la région de la CEA), Rabat (Maroc), 4-14 juin 1973	F



ANNEXE II

MODELES DE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

COMMENT REMPLIR LA FORMULE DE DEMANDE

Remplissez la FORMULE DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS et envoyez-la à l'adresse suivante :

Service de consultation et de renseignements industriels

ONU  
Boîte postale 707  
A-1010 Vienne  
(Autriche)

**EXPOSEZ** le problème qui vous intéresse de façon aussi détaillée et précise que possible. N'oubliez pas que notre réponse dépendra beaucoup de la façon dont vous formulerez votre demande.

**UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS BIEN FORMULEE DOIT CONTENIR LES INDICATIONS SUIVANTES :**

Le sujet ou domaine d'application - veuillez limiter votre demande à un seul produit, service, procédé, activité, etc.

Le type de renseignements que vous désirez recevoir - procédés techniques, vendeurs, débouchés, coûts, sources, adaptation, main-d'oeuvre et formation, etc.

La forme sous laquelle vous désirez recevoir une réponse - bibliographies, documents, articles, rapports statistiques, aperçus, catalogues, rapports, profils d'industries, avis et/ou recommandations d'experts, adresses, etc.

Les éléments indispensables à la compréhension du problème - Indiquez les éléments qualitatifs et quantitatifs indispensables, tels que matières premières disponibles, capacité de production, frais de premier établissement, etc., en joignant, le cas échéant, des notes d'explication et documents sur les facteurs techniques, économiques et sociaux.

La raison de votre demande et ce que vous attendez de notre réponse.

Les autres sources avec lesquelles vous êtes déjà entré en contact ou auxquelles vous avez accès.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : .....

Adresse : .....

ENONCE DE LA QUESTION

Sujet ou domaine d'application

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Type(s) de renseignements souhaités

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Forme sous laquelle vous souhaitez recevoir une réponse

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Elements indispensables à la compréhension du problème

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

But de la question et résultats escomptés

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

CENTRE D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS INDUSTRIELS

L'ONUDI a créé en 1968 son Service de Renseignements industriels pour satisfaire aux demandes d'informations industrielles formulées et de multiples reprises par les pays en voie de développement.

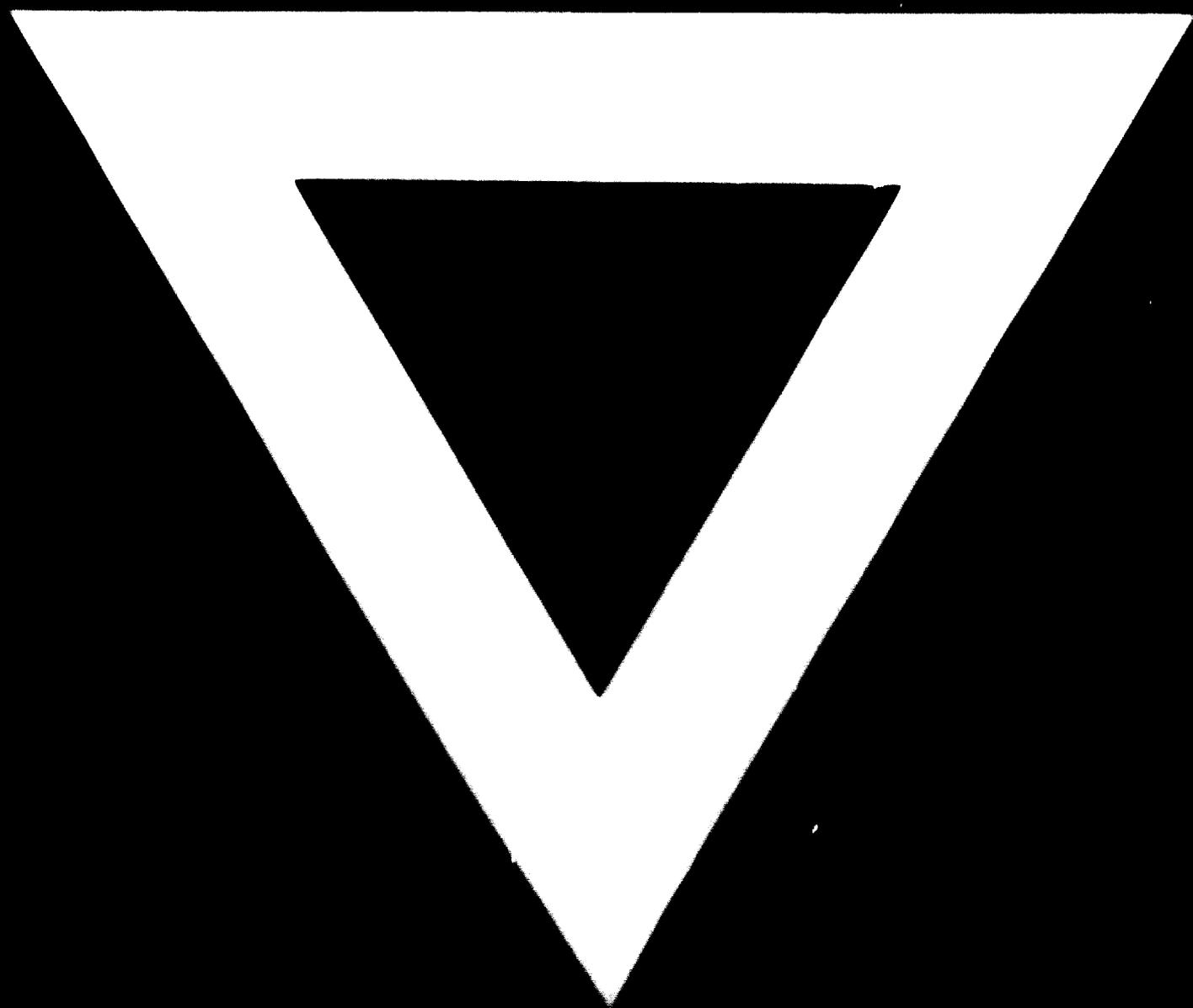
Ces demandes portent sur toutes les branches de l'industrie. Environ 50 % touchent aux applications techniques et à la technologie, 20 % ont trait aux marchés et aux données statistiques, 20 % se rapportent aux outillages et équipements, le reste concernant les finances, la formation, la main-d'oeuvre.

Pour répondre aux plus de 2 000 demandes annuelles en provenance des pays en voie de développement, le Service dispose d'un réseau international de correspondants dans 30 pays comprenant plus de 200 organisations, institutions, entreprises et particuliers. Ces correspondants constituent eux-mêmes des sources d'information ou assurent le contact avec de telles sources.

Si vous-même ou votre organisation souhaitez également aider les pays en voie de développement en devenant l'un de nos correspondants, nous vous prions de remplir le questionnaire ci-joint et de le faire parvenir à l'ONUDI. Nous prendrons note de vos qualifications et vous enverrons sous peu les demandes relevant des domaines que vous nous aurez désignés.







**74.09.13**